

# Bulletin 2004

# ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 68: Convocation à l'Assemblée générale du vendredi 7 mai 2004

Page 70: Paiement de la cotisation annuelle

# Assemblée Générale 2005:

Réservez déjà le vendredi 29 avril 2005 (18h30 au Château d'Oron)

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

Accès:

**En voiture**: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres par la RN12, à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de

Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château en 2003:

Du 1er avril au 30 septembre 2003

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

**Guides:** Catherine Veron 021 907 90 51, Fax 021 907 90 65

Marianne Clairon 021 907 11 63

**Intendant:** Jean-Pierre Veron 079 776 40 52

Tarifs des visites:

a) par personne adulte	Fr. 7.–
b) étudiants, rentiers AVS	Fr. 5.–
c) enfants jusqu'à 16 ans	Fr. 3.–
d) écoles: par enfant ou accompagnant	Fr. 3.–
e) groupes dès 20 personnes	Fr. 4.–
f) participants à un banquet	Fr. 3.–

## Compte de chèque postal 10-13130-0 Internet: www.swisscastles.ch

# Location de salles pour banquets, conférences, concerts:

Voir page 71 et/ou s'adresser au secrétariat de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron,

Case Postale 6, 1608 Oron-le-Châtel.

Tél: 021 907 90 51 Fax: 021 907 90 65 Email : chateau.oron@bluewin.ch

Nos secrétaires vous donneront tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf le mercredi matin. La liste des restaurateurs agréés peut être consultée à la page 5 de ce bulletin ou sur

internet à l'adresse www.swisscastles.ch/vaud/oron/traiteurs.html

2

# Table des matières

3	Château d'Oron - Mode d'emploi	2
	Table des matières	3
	Comité de l'Association	4
	Les restaurateurs du Château	5
	Billet du Président	7
	Les travaux de restauration en 2003	11
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 2003	15
	Cycle des conférences automne 2003	22
	Journées du Patrimoine 2003	26
	A Oron - un intérieur baillival	29
	Adolphe Gaiffe (1830 - 1903) - une vie ardente (1ère partie)	31
	Situation financière de l'Association:comptes 2003	46
	budget 2004	49
	Liste des membres au 31.12.2003	52
	Statuts de l'Association	64
	Assemblée générale du vendredi 7 mai 2004	68
	Paiement de la cotisation annuelle	70
	Tarif de location des salles	71
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	72

Président: 4

Jean-Pierre Dresco, Ch. Beau-Rivage 15A, 1006 Lausanne Tél. 021 616 48 70

e-mail: jean-pierre.dresco@span.ch

#### Vice-Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel* Tél. 021 907 85 78 - Fax 021 907 95 72

e-mail: a.locher@bluewin.ch

#### **Membres:**

Séverin Bez, chemin des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne Tél. 021 636 47 42

e-mail: severinbez@bluewin.ch

Sophie Donche-Gay, Service des affaires culturelles, 1014 Lausanne Tél 021 617 30 74

e-mail: sophie.donche-gay@serac.vd.ch

Werner Jeker, Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne

Tél. 021 320 58 08 - Fax 021 320 58 43

e-mail: werner.jeker@adn-design.ch

Sylviane Klein, Préfète du district d'Oron, 1610 Oron-la-Ville

Tél. 021 907 77 51 - Fax 021 907 97 51

e-mail: sylviane.klein@sjic.vd.ch

Ivan Kolecek, Rue Enning 8, 1003 Lausanne

Tél. 021 320 88 50 - Fax 021 311 02 63

e- mail: kolecek@bluewin.ch

Danielle Richard, Syndic d'Oron-le-Châtel, 1608 Oron-le-Châtel

Tél. 021 907 87 17 - Fax 021 907 73 91

e-mail: d.richard@prometerre.ch

Lysianne Roy, Rte de Rolle 46, 1162 St-Prex

Tél 021 732 04 23

e-mail: lysianne.roy@nagra.com

#### Les restaurateurs du Château

Six restaurateurs sont à votre disposition pour tout renseignement au sujet des repas et des réceptions:

## **Guignard Desserts**

Grand'Rue 17-19, 1350 Orbe Tél 024 442 81 20 Fax 024 442 81 27 www.guignard-desserts.com e-mail: traiteur@guignard-desserts.com

#### **Palace traiteur**

M. Jacques Stämpfli Grand-Chêne 7-9 1002 Lausanne Tél 021 331 31 31 Fax 021 323 25 71

#### Le Montreux Palace

Service des banquets
Grand Rue 100
1820 Montreux
Tél. 021 962 10 05
Fax. 021 962 10 16
www.montreux-palace.com
e-mail:
banquets@montreux-palace.com

### François Doyen, Artisan Cuisinier

Monsieur François Doyen Case Postale 372 1920 Martigny Tél 027 746 40 01 ou 078 605 27 00 Fax 027 746 40 02

#### Restaurant de Dorigny

Monsieur Nino Cananiello Bâtiment central 1015 Lausanne Tél. 021 692 26 88 Fax. 021 692 26 85 www.unil.ch/nino e-mail: nino@unil.ch

#### Hôtel de Ville de Semsales

Monsieur Romano Pagani 1623 Semsales Tél 026 918 51 06 Fax 026 918 58 16

La page www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/traiteurs.html vous donnera d'autres renseignements.

7



Un Billet en forme de bilan des trois dernières années.

Voilà trois ans que le Comité mettait en place une nouvelle organisation de ses activités hôtelières. Période d'expériences, de réflexions, ces trois années connurent aussi les revers de l'économie dont les conséquences furent significatives pour des Associations comme la nôtre. Nous avons déjà évoqué dans les bulletins précédents, les mécanismes pernicieux qui poussent les pouvoirs publics à se dégager progressivement de leurs soutiens

aux secteurs culturels. Je ne reviendrais pas non plus sur le leurre que représente le transfert de l'aide publique vers celle de commanditaires privés dont les moyens dépendent eux aussi de la conjoncture générale. Mais, plutôt que d'épiloguer sur les difficultés des temps actuels, je préfère m'étendre sur la stratégie que le comité a peu à peu mise en place pour faire face à la pénurie de ressources qui risquait de pénaliser l'Association et, à terme, l'aurait empêchée de répondre à ses missions.

Rappelons que les buts de l'Association sont, la conservation du monument, des objets mobiliers qu'il abrite ainsi que l'animation du château. Depuis sa fondation, l'Association partage ses efforts et ses moyens entre la promotion d'activités culturelles et la gestion matérielle d'un patrimoine immobilier et mobilier très lourd à sauvegarder. Les moyens ont toujours manqué pour suivre à l'entretien, la restauration du monument et pour permettre une véritable politique culturelle mettant en valeur les qualités architecturale et historique du château.

Comme hier cette pénurie se prolonge aujourd'hui. Les besoins en trésorerie qui seraient nécessaires pour atteindre un niveau satisfaisant seraient considérables : en comparaison avec d'autres monuments de même échelle, nous estimons que le budget annuel pour les seuls travaux de restauration devrait s'élever à plus de 500 000.- Fr. Je vous fais grâce de la liste des interventions en attente, mais citons simplement l'entretien des charpentes et toitures, de l'ensemble des pièces des appartements, des murs de jardins qui s'écroulent etc, etc. En ce qui concerne le coût d'une animation permanente du château, un bon exemple est donné par l'étude confiée à des spécialistes au cours de l'an dernier; leurs propositions impliquaient

un investissement d'environ 700 000.- Fr. et un budget d'exploitation annuel de un million. Selon ces hypothèses, l'Association devrait donc s'assurer des revenus d'au moins 1,5 million de francs par an sans compter d'éventuelles charges bancaires en cas d'emprunts.

De pareilles sommes montrent bien le dilemme du comité placé devant le choix cornélien, de céder ses prérogatives à une structure commerciale et financière capable de supporter d'aussi importants engagements économiques ou de maintenir la tradition bénévole propre à notre Association. Nous vous avons informé, lors de la précédente assemblée générale, que nous avons opté pour le maintien de la voie actuelle qui nous paraît mieux à même de sauvegarder le «génie» de cette Association et de ce château remarquable.

Mais, la décision de respecter la tradition ne nous affranchit pas de la nécessité d'adopter et de mettre en pratique une stratégie propre à assurer la survie du monument. Des engagements clairs devenaient d'autant plus urgents que l'on sentait approcher une dégradation rapide de la situation économique.

La stratégie à suivre se dégagea avec évidence; la nouvelle organisation hôtelière bien en place, il s'agira désormais de donner la priorité à la modernisation de l'«outil de travail», soit le réaménagement et la restauration des locaux du rez-de-chaussée offerts à la location ainsi que la modernisation d'une partie de l'équipement hôtelier. Ces améliorations devront dynamiser la gestion hôtelière du château pour dégager des plus-values qui seront investies dans le programme général de restaurations pour de nouvelles formes d'animations. Au cours de cette première période, on limitera transitoirement les activités culturelles au rythme minimum qu'elles ont pris ces dernières années.

Remarquons que, malgré la vétusté des lieux, la nouvelle gestion hôtelière apporte des résultats économiques qui sont loin d'êtres négligeables. Au cours des trois exercices 2001, 2 et 3, ils couvrent déjà les dépenses courantes du château et de nombreuses petites améliorations qui font également partie du programme de modernisation.

L'animation de ces trois dernières années se limita ainsi aux traditionnelles conférences d'automne, à la collaboration avec l'ACOCO pour son cycle annuel de concerts, à des journées d'ouverture et de fête comme la Bénichon et les Journées du Patrimoine 2003 etc. Dans le schéma financier du comité, ces manifestations devaient couvrir leurs frais mais sans dégager de bénéfices. Ce but ne fut atteint que

pour une partie d'entre-elles et globalement, l'activité culturelle, même limitée et «sponsorisée» entraîna un léger déficit, absorbé par le budget courant. Notre but, à court terme, est de poursuivre dans cette voie, en améliorant si possible les occasions d'ouverture du château, mais en s'attachant à assurer un financement propre à chaque évènement de manière à ne pas charger le «ménage» de l'Association.

L'«outil de travail», particulièrement les locaux du rez-de-chaussée, présentait jusqu'en 2001 un aspect quelque peu délaissé et désuet puisqu'ils n'avaient pratiquement pas été touchés depuis leur aménagement des années 60. En comparaison, la plupart des châteaux vaudois (par exemple Chillon, Aigle, La Sarraz, Coppet, Prangins etc.) ont bénéficié au cours de ces dernières décennies, d'importants travaux de restauration et de modernisation de leurs équipements d'accueil. Une étude complète des besoins en restauration et en ré-équipement de notre Château aboutit en 2001 à un devis dépassant largement le million de Francs. Rappelons qu'une recherche de fonds fut lancée et que les quelques réponses positives se montèrent à Fr 73 000.-.

Constatant l'impossibilité de constituer le financement global du plan de restauration, nous avons limité nos ambitions à des travaux par étape. Avant d'être lancée, chaque phase doit être assurée de son financement. Grâce à quelques réserves et surtout à la fidélité et la générosité de la Loterie Romande, nous avons pu ainsi, racheter les installations de cuisine et le matériel hôtelier, restaurer les murs des terrasses, la cour d'entrée, la voûte entre les deux cours et récemment la salle de Justice. Vous avez été régulièrement informés de ces travaux qui vont se poursuivre prochainement par la restauration et le ré-équipement de la salle des Voûtes et de la salle des Oron. À mi-janvier, nous recevrons un nouveau réassortiment complet de la vaisselle pour les banquets. Nous préparerons en 2004 une nouvelle étape qui devrait comprendre la cour principale et les toilettes publiques. Si tout se passe selon nos prévisions, la modernisation de l'«outil de travail» du Château devrait se conclure à fin 2005.

Au fur et à mesure des améliorations, nous cherchons à développer de nouvelles opportunités qui compléteront peu à peu les possibilités (et les revenus) du Château; l'introduction de nouveaux tarifs modulés selon les jours de la semaine vont dans ce sens. La salle des Voûtes restaurée se prêtera particulièrement bien à des apéritifs, des soirées entre amis et pourquoi pas à quelques soirées de Jazz. Le ré-aménagement de la salle des Oron est pensé en fonction de l'organisation de

séminaires, colloques qui pourront êtres suivis d'apéritifs ou de repas etc.

Voilà! Comme tous les bilans, celui-ci est ennuyeux, incomplet, et surtout, il ne rend pas justice à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne santé de l'Association et à cette belle mission de conservation d'un monument historique. Les dernières années furent particulièrement intenses et je suis heureux de constater l'appui constant des membres de l'Association. Mais c'est le groupe de première ligne, le Comité, les collaborateurs du château et les restaurateurs-traiteurs, qui sont à féliciter de leur engagement compact et sans réserves, après des périodes de crises, de bonnes divergences qui constituent ensuite le ciment des meilleures décisions. C'est pour moi un vrai bonheur de travailler avec une pareille équipe, et ce bonheur est la raison fondamentale de résultats positifs et heureux.

Jean-Pierre Dresco Président ACCO

# 11 Salle de Justice

En été 2001, le comité a pris la décision de réaliser le projet de restauration et de réaménagement de la zone d'accueil et d'hôtellerie, par des interventions successives.

Cet ensemble d'espaces situé au rez-de-chaussée de l'édifice est composé de deux cours et d'une suite de salles. Il reflète la lecture de la volumétrie compacte et simple du Château.

En automne 2002, le comité de l'ACCO a confirmé sa volonté de poursuivre la réalisation du projet de restauration et de réaménagement.

L'option de porter l'accent sur la restauration de la salle de Justice a été influencée par deux critères essentiels :

- Changer l'ambiance dans une salle maîtresse de l'ensemble par une reprise du traitement des parois et par une mise en valeur de la lumière naturelle,
- Utiliser des moyens simples pour réaliser les interventions complémentaires, la restauration et la remise en valeur des éléments d'origine, tels que définis dans le concept du projet de réaménagement.

En effet, cette salle était très sombre avec ses petites fenêtres et ses murs en pierres apparentes. Dans les châteaux du Moyen-Age, les murs intérieurs étaient fréquemment peints en blanc pour palier aux insuffisances de l'éclairage d'époque.

La charpente en bois très présente dans la salle est un des éléments prédominants qui structure l'espace par un système constructif clair constitué de solives et d'une poutre centrale.

Par contre, la maçonnerie, de par la présence rudimentaire de ses murs aux embrasures profondes des portes et des fenêtres, accentue la liaison avec l'extérieur, la sensation de dehors et de dedans, de protection et de sécurité, la subsistance même du «château».

Les objectifs principaux du projet sont, dans ce cas, les moyens mettant en valeur la potentialité inscrite dans ses rapports fondamentaux de l'identité du château médiéval :

- mise en évidence de la présence de la maçonnerie par le traitement des surfaces en crépis et badigeon clair
- mise en évidence de la structure de la poutraison par le dégagement de l'espace des éléments secondaires tels que l'éclairage et les pièces décoratives
- mise en rapport clair de ces deux éléments constitutifs de l'espace. La force de ce rapport doit permettre la mise en place d'un aménagement répondant aux besoins contemporains sans remettre en question sa cohérence substantielle.

Par contre, un éclairage artificiel complémentaire aux grandes surfaces lumineuses des embrasures des fenêtres peut créer une atmosphère de convivialité de l'espace devenu actuellement «la salle».

Le groupe multidisciplinaire réuni à l'occasion de ces travaux de restauration a choisi de faire une intervention légère, mais qui allait profondément améliorer l'aspect visuel de la salle de Justice. Les murs étaient parfaitement sains, ils ont été recouverts d'une couche de chaux et peints en blanc.





Le plafond a été nettoyé et laissé dans son état. Les sondages dans les poutres ont mis en évidence que quelques têtes de poutres dans le mur extérieur étaient très affaiblies. Ces poutres ont été renforcées avec de la résine.

Les lustres du 20<sup>e</sup> siècle, qui diminuaient la hauteur apparente du plafond, ont été enlevés et remplacés par des lampes sur pied.

Ces lampes ont été créées pour le château par Ivan Kolecek. Elles rappellent les torches du Moyen-Age.

# Voûte de la galerie de la bibliothèque

Si on en croit les calculs des ingénieurs, cette voûte aurait dû tomber depuis





longtemps. Le comité n'a pas voulu prendre le risque d'attendre cet événement. Une solution fort élégante et complètement invisible a été mise en place.

Elément de la liaison visuelle entre les deux cours de l'édifice, la voûte appartient dans sa lecture à la cour centrale. Elle représente l'élément principal de la face opposée à la façade du vestibule de l'entrée. Sa forme en courbes très plates, peu conforme aux règles élémentaires de la statique, lui donne son caractère particulier dans le cadre de la typologie des «voûtes».

Monsieur Kälin, ingénieur civil, qui a repris les études de son prédécesseur



Monsieur Birschmeier, constate que la voûte semble avoir beaucoup bougé dans et hors de son plan. S'étant déformée, on y constate des ouvertures de joints entre les pierres.

Des zones de ruptures se sont formées suite à une concentration de charges trop importantes. Le mur, sur lequel repose la charpente, s'appuie lui-même sur la voûte en créant une surcharge.

Malgré la déviation de la ligne de poussée, la statique de la voûte est encore assurée. Cependant du point de vue de sa stabilité, on constate une zone précaire vers les escaliers. La forme, proche du convexe, cause également des problèmes de stabilité.

Pour stabiliser la géométrie de la voûte, dans l'épaisseur du plancher existant, il

conviendra d'installer une poutre métallique et de la lier aux voussoirs (les pierres qui constituent l'arc). C'est le principe du pont : la poutre métallique faisant office de tablier.

L'intervention consistera d'abord à ouvrir le plancher dans sa partie supérieure, dans la zone du corridor du 1<sup>er</sup> étage (côté bibliothèque), et à mettre en place une

poutre métallique. Des tiges d'ancrages fixées chimiquement dans chaque voussoir permettront d'assurer la liaison entre la voûte et son nouveau renfort.

Ivan Kolecek et André Locher





# Procès-verbal de l'Assemblée générale 2003 Vendredi 2 mai 2003

15 Présidence : Jean-Pierre Dresco

Comité: André Locher, Marianne Corboz, Sylviane Klein, Brigitte

Waridel Séverin Bez, Ivan Kolecek

Excusés: Danielle Richard, Werner Jeker

A 19h00, le Président se réjouit d'ouvrir cette Assemblée générale 2003 et adresse, au nom du Comité, la bienvenue à tous les membres présents.

Le Comité a décidé, non sans hésitation, de convoquer cette Assemblée le vendredi soir en lieu et place du dimanche à midi. Ce faisant, il a tenté de contenter une partie des membres de l'Association qui préféraient réserver le dimanche à d'autres activités. Néanmoins, il est conscient des inconvénients d'une séance nocturne et il tentera de trouver une solution moyenne pour les années à venir.

Il adresse un salut particulier aux représentants des Communes du district et il excuse plusieurs invités et membres empêchés de nous rejoindre à cette occasion.

L'ordre du jour tel que présenté à la page 68 du Bulletin se déroule sans modification.

#### 1. PROCES-VERBAL

Jean-Pierre Dresco invite l'Assemblée à se prononcer sur son contenu et si un membre en souhaite la lecture, c'est volontiers qu'il lui passe la parole. Tel n'est pas le cas, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

#### 2. RAPPORT DU PRESIDENT

Il relève que l'exploitation hôtelière du Château durant l'année 2002 a été moins faste en manifestations qu'en 2001; il émet l'hypothèse que l'Exposition Nationale n'est pas étrangère aux résultats, mais la cause essentielle réside vraisemblablement dans la morosité économique.

#### 3. RAPPORT DU COMITE

#### 3.1 Animations

Sylviane Klein rappelle la présence, durant une semaine, des Châteaux vaudois à visiter au Pavillon vaudois à Yverdon dans le cadre d'Expo.02.

Les recherches se poursuivent en vue d'une animation plus générale du Château. Toutefois, le projet du «Château des Contes» est abandonné, car il impliquait un investissement trop important, tant sur le plan financier qu'en ressources humaines.

Pour cette année, une Fête au Château est prévue les samedi et dimanche 13 et 14 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine sur le thème «Verre et

vitrail»: ouverture complète du Château avec visite des appartements. Une restauration préparée avec des mets de Bénichon ainsi qu'un petit marché présentant des produits du terroir, miel, fromages, etc. animeront ces Journées et d'ores et déjà nous vous y attendons nombreux.

## 3.2 Conférences

Marianne Corboz remercie l'auditoire pour la participation fidèle de nos abonnés et amis à nos conférences d'automne qui ont vu en 2002 des personnalités des domaines diplomatique, Monsieur Edouard Brunner, économique, Monsieur André Kudelski et culturel en la personne de Madame Juliane Cosandier, directrice de la Fondation de l'Hermitage qui nous ont apporté un éclairage passionnant de leurs activités respectives.

La visite du Dépôt et Abri des Biens Culturels à Lucens était une innovation et ce type de proposition hors nos murs pourrait se répéter.

Marianne Corboz profite de l'occasion pour nous informer qu'elle quittera le Comité après 10 ans de présence dans son rôle d'organisatrice des conférences d'automne. Dans cette fonction, elle nous dit tout le plaisir qu'elle a eu de rencontrer de nombreuses personnalités de notre pays ou de l'étranger qui ont accepté de venir parler au Château.

Un grand merci va également au Comité, au personnel du Château et aux personnes de l'extérieur qui lui ont toujours apporté collaboration et amitié.

Pour cet automne, l'on peut d'ores et déjà présenter deux conférenciers invités, à savoir Madame Martine Rebetez, climatologue et enfant du pays ainsi que Monsieur Yves Aupetitallot Directeur et Conservateur du Musée des Beaux Arts de Lausanne. En ce qui concerne le 3ème orateur, il s'agira de l'événement sportif du début de cette année. Au fait, l'avez-vous deviné? Nous sommes en pourparlers avec différentes personnes pour venir nous faire revivre la fabuleuse aventure de l'équipe sportive d'Alinghi.

#### 3.3 Travaux

Ivan Kolecek retrace les différentes étapes de restauration après la 1ère cour d'entrée. Les nouveaux luminaires installés dans la Cour intérieure et la Salle des Gardes offrent une lumière ambiante douce. La Salle de Justice a été restaurée en crépissant et blanchissant les parois et procédant à des consolidations et un nettoyage du plafond. Un nouvel éclairage de même nature que celui de la salle des Gardes est en cours d'étude.

Le renforcement de la Voûte de la galerie de la bibliothèque a été réalisé par l'installation d'une poutre métallique et Ivan Kolecek invite, après l'Assemblée, les personnes désirant voir ces travaux.

Il est encore relevé que ces travaux ont pu se réaliser grâce à l'aide considérable de La Loterie Romande et d'autres commanditaires : Nestlé, Romande Energie, ECA, Publigroupe SA, et Retraites Populaires.

#### 4 RAPPORT DU TRESORIER

## 4.1 Rapport sur l'exploitation hôtelière du Château

En 2002, nous avons remarqué une diminution des banquets par rapport à 2001. Nous pensons que l'Expo.02 n'est pas étrangère à cette diminution et il est probable que certaines entreprises ont préféré organiser leurs sorties annuelles dans ce cadre plutôt qu'au Château d'Oron.

En 2002, ont été organisé 56 banquets avec 4810 convives (Fr. 187'702.-), contre 71 et 9084 en 2001 (Fr. 269'382.-)

Notre équipe de 6 traiteurs fonctionne parfaitement. Chacun a organisé plusieurs banquets. Notre clientèle apprécie de pouvoir choisir parmi plusieurs traiteurs. Notre proposition de location à prix réduits pour séminaires et conférences en début de semaine n'a pas encore rencontré un grand succès.

Pour améliorer cette offre, nous avons le projet de restaurer la Salle des Voûtes et d'augmenter le confort de la Salle des Oron.

André Locher remercie notre équipe des secrétaires Mmes Sabine Vallotton et Christins Leuba, sans lesquelles tout cela ne serait pas possible. Il remercie également M. Pierre Veron qui œuvre sans cesse dans notre Château : dans les travaux de restauration, dans les mises en place des tables et chaises et dans tout ce qui concerne l'entretien du Château.

#### **4.2** Rapport sur les comptes

Pour la première fois, nous vous présentons une seule comptabilité. D'un seul coup d'œil, on a ainsi une vue d'ensemble de la situation financière de notre Association.

Le bilan : voir page 46.

Au poste 131 : le montant est négatif, car suite au paiement de fin d'année le compte est passé dans les chiffres rouges et nous n'avons pas eu le temps d'équilibrer ce compte avec le 130 pour le remettre dans le noir avant la fin de l'année.

Au 31 décembre, nous disposions de liquidités pour un montant de Fr. 289'252. Ces crédits sont réservés pour de futurs travaux de restauration.

L'ACCO n'a pas de dettes.

Quelques commentaires sur les comptes :

Comptes 500 et 501 : diminution à laquelle une explication a déjà été donnée.

Compte 552 : il est plus élevé que l'an passé, car il y a eu un rattrapage AVS et 2ème pilier suite à la nouvelle situation du secrétariat en 2001.

Compte 565, achat de matériel : nous avons acheté une machine à faire des glaçons pour environ Fr. 4'000.-.

Compte 600 et 601 : subsides cantonaux et fédéraux sur les travaux de restauration effectués ces dernières années.

Compte 602 : Sponsors Fr. 73'000.- qui proviennent de : Nestlé Fr. 50'000.-, Romande Energie Fr. 10'000.-, ECA Fr. 5'000.-, Publigroupe SA Fr. 5'000.- et Retraites Populaires Fr. 3'000.-.

Nous remercions chaleureusement ces entreprises pour leur soutien et nous regrettons qu'une centaine d'autres entreprises sollicitées n'aient pas répondu favorablement à notre demande d'aide.

En 2002, nous avons encaissé Fr. 134'627.- au titre des Monuments Historiques et nous n'avons payé au 31 décembre que Fr. 112'010.65, la différence de Fr. 22'616.35 a été attribuée aux réserves pour les travaux futurs. Cette manière de faire permet de présenter un résultat de l'exercice qui n'est pas influencé par les travaux et les dons des sponsors.

Visiteurs:

Compte 700, Visiteurs: en 2002, nous n'avons pas eu beaucoup de visiteurs et vous constatez que les entrées payées ne couvrent pas les salaires des guides. En gros, chaque visiteur nous a coûté Fr. 2.-.

Compte 851 : Le montant de Fr. 17'646.- couvre les prix de deux ans de bulletin 2001 et 2002.

Animations: Conférences et participation au Pavillon vaudois de l'Expo.02. Les dépenses ont dépassé les recettes ce qui explique le prélèvement de Fr. 4'914.- du compte réserve animations.

Vu le résultat financier, nous n'avons procédé à aucun amortissement et vous avez constaté que l'année boucle avec un léger bénéfice de Fr. 6'866.55.

# 5. RAPPORT DE LA COMMISSION DES VERIFICATIONS DES COMPTES

Le rapport des vérificateurs est présenté par M. Bernard Vaucher.

La vérification des comptes annuels de l'Association arrêtés au 31 décembre 2002, a eu lieu au Secrétariat du Château le 27 mars dernier. Etaient présents: MM. Emmanuel Bez, Bernard Vaucher, André Locher (trésorier) et Sabine Vallotton, secrétaire-comptable, qui ont mis à notre disposition les pièces nécessaires et ont fourni toutes les explications demandées. Nous tenons à les en remercier vivement.

De nombreux sondages ont permis de constater que :

- le bilan et le compte de profits et de pertes concordent avec la comptabilité

- la comptabilité est parfaitement tenue.

Il nous paraît intéressant de mettre en évidence les points suivants :

- Les comptes TRAVAUX jusqu'ici dissociés du reste de la comptabilité ont été réintégrés, facilitant ainsi la compréhension de notre situation financière.
- Les redevances des restaurateurs ont diminué de Fr. 26'000.- environ, relativement aux comptes 2001 et de Fr. 34'000.- par rapport au budget.

Les revenus des locations ont baissé d'environ Fr. 24'000.- mais sont en accord avec le budget.

En conclusion et au vu du résultat de nos contrôles, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs:

- a) d'approuver les comptes qui vous sont soumis
- b) de donner décharge au Comité de sa gestion
- c) de donner décharge au Trésorier de l'exercice de sa fonction.

#### 6. ADOPTION DES COMPTES 2002

Les comptes de l'année 2002 sont acceptés à main levée, à l'unanimité.

#### 7. BUDGET 2003

Budget 2003: voir page 49

Les prévisions à ce jour sont excellentes, nous avons déjà plus de banquets réservés définitivement que le total des banquets 2002.

Pour le reste, les chiffres du budget ne méritent pas de commentaires particuliers. André Locher est prêt à répondre aux questions. Aucune question n'étant posée, on passe au point suivant.

#### 8. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE ET DU PRESIDENT.

C'est avec un peu de nostalgie mais beaucoup de reconnaissance que le Président annonce deux démissions. En effet, Marianne Corboz et Brigitte Waridel ont exprimé le désir de passer la main après de longues années de collaboration au sein du Comité. Jean-Pierre Dresco souligne leur apport considérable en faveur du Château et il les remercie chaleureusement de leur fidélité et de leur amitié.

Pour les remplacer, le Comité propose deux candidates, à savoir:

Lysianne Roy, responsable Marketing chez A. KUDELSKI SA et, pardon du peu, représentant la 3<sup>ème</sup> génération de fidélité au château de la famille Leresche;

Sophie Donche-Gay, adjointe à la Cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud qui prolongerait les excellentes relations que l'Association a toujours conservées avec l'Administration Cantonale.

En outre, il propose en bloc la réélection des autres membres du Comité. Celui-ci est formé de Jean-Pierre Dresco, président, André Locher, vice-président et trésorier, Sylviane Klein, Danielle Richard, Ivan Kolecek, Séverin Bez et Werner Jeker.

L'Assemblée accepte à l'unanimité ces propositions par applaudissements chaleureux à toutes ces personnes. Un grand MERCI à Marianne Corboz et Brigitte Waridel qu'on se réjouit d'ailleurs de revoir en tant que membres de l'ACCO.

#### 9. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Messieurs Bernard Vaucher et Emmanuel Bez, tout deux vérificateurs des comptes ont décidé également de passer le témoin. Pour les remplacer, sont nommés les vérificateurs suppléants, soit Madame Marinette Leresche et Monsieur Frédéric de Moulinen qui acceptent cette fonction. Sont ensuite désignés les deux nouveaux vérificateurs suppléants: MM. Ami Desmeules et Frédéric Corboz.

C'est également par applaudissements que ces propositions sont accueillies avec remerciements aux anciens et aux nouveaux.

#### 10. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Quelques personnes réagissent suite au changement de jour de l'Assemblée et souhaitent savoir si la décision est définitive de fixer l'AG le vendredi soir (d'ailleurs comme déjà indiqué pour le vendredi 7 mai 2004). Pour l'instant, Jean-Pierre Dresco répond qu'aucune décision définitive n'a été prise à ce sujet.

Monsieur Xavier Koeb revient sur la restauration de la verrière et désire savoir quand les travaux débuteront. Jean-Pierre Dresco l'informe que cette étape fait partie de la planification, mais que pour l'instant la priorité est donnée aux investissements profitables à l'hôtellerie soit la restauration des Salles, Oron et Voûtes. La reprise de la Cour suivra dès que les moyens financiers le permettront.

Monsieur Georges Torti, qui a récemment célébré son mariage au Château d'Oron a le plaisir de remettre deux dépliants (sous forme de CD français et allemand) relatifs à l'invitation adressée à leurs invités lors de leur banquet de mariage. Il espère que ce document pourra être utilisé pour la documentation du public. Il est félicité et remercié par le Comité.

L'Assemblée se termine et les trompettes thébaines nous invitent à la dégustation du vin de notre vigneron Monsieur Alain Chollet et du repas préparé par notre traiteur Monsieur Philippe Guignard.

En conclusion, le Président remercie tous les membres de leur participation et de leur fidélité au Château. Il leur souhaite bon appétit et les prie de faire honneur à la Tombola qui offre à nouveau une palette de prix fort agréable.

Le président La secrétaire

Jean-Pierre Dresco Sabine Vallotton



8 octobre 2003

Martine Rebetez La Suisse se réchauffe

22

Le 8 octobre 2003 le cycle de conférences accueillait Martine Rebetez, responsable des recherches pour l'environnement à l'Institut Fédéral de Recherche (WSL)

Spécialiste du climat, Martine Rebetez est une enfant de la région puisqu'elle a fait ses premières classes à Oron puis à Moudon avant d'aller finir sa scolarité à l'Université de Lausanne.

Sa conférence intitulée «La Suisse se réchauffe» a remarquablement montré comment le climat a changé pendant ce dernier millénaire et la manière dont il va évoluer ces prochaines années.

A l'aide de différents paramètres tels la température, les précipitations, l'ensoleillement, le vent et/ou l'enneigement, elle a parcouru les différentes modifications apparues sur la planète en général et plus particulièrement dans l'hémisphère nord où se trouve la Suisse.

En fonction de certaines hypothèses d'évolution probable du climat, établies d'après un nombre important de relevés effectués dans différents cantons et à des altitudes variées, l'Institut Fédéral de Recherche s'applique ainsi à trouver des solutions pour les générations à venir afin de pouvoir faire face à des situations extrêmes (comme Lothar) ou simplement au réchauffement de la planète qui a des répercussions très précises sur le territoire suisse.



5 novembre 2003

Yves Aupetitallot Le futur Musée Cantonal des Beaux-Arts

Yves Aupetitallot est char-

gé de mission au Musée Cantonal des Beaux-Arts situé dans le Palais de Rumine à Lausanne, bâtiment construit à la fin du 19e siècle et inauguré en 1906.

Il expose de manière fort claire les raisons qui justifient la construction d'un nouveau musée des beaux-arts. L'exiguïté des surfaces d'abord, l'impossibilité d'accrocher dans les salles d'expositions actuelles à la fois des œuvres de la collection permanente et des expositions temporaires, la difficulté ensuite d'augmenter le patrimoine vaudois puisque les réserves aujourd'hui sont saturées, enfin l'absence de respect des normes internationales de sécurité dans les locaux un peu vétustes du Palais de Rumine, ainsi que la difficultés d'accès aux salles actuelles d'expositions.

Un nouveau bâtiment permettrait en outre de compléter les collections composées essentiellement d'œuvres de la 2e moitié du 18e siècle au 20e siècle puisque de nombreux collectionneurs privés sont prêts à faire don au futur musée ou à mettre en dépôt à long terme des oeuvres d'artistes incontournables de la 2e moitié du 20e siècle.

Yves Aupetitallot rappelle également qu'un musée doit être attentif à la qualité d'accueil des visiteurs ainsi qu'à l'aspect éducatif: il doit en effet former les générations futures à la culture visuelle vaudoise, ce dont il n'a pas les moyens aujourd'hui.

Ce nouveau musée conçu selon les exigences actuelles en matière de conservation, de muséographie, de stockage et d'accueil au public permettrait alors d'affirmer une identité régionale forte et d'enrichir de manière considérable l'offre culturelle de la région lémanique. Fonctionnalité, convivialité, modestie et respect de l'environnement sont les mots-clés qui entourent cet important projet dont la construction est prévue, si tout va bien, vers 2007-2009.



22 octobre 2003

Jan Anders E. Manson et M. Jim Bungener

La participation de l'EPFL au défi Alinghi

Directeur du Laboratoire de Technologie des Composites et Polymères de l'Institut des Matériaux de l'EPFL, le Professeur Jan Anders E. Manson dirigea et coordonna les recherches liées au défi Suisse Alinghi de la Coupe America pour ce qui concerne la construction du bateau. Il nous fit le plaisir de se faire accompagner de Jim Bungener, membre de l'équipe de design d'Alinghi.

La Coupe America fut créée par l'Angleterre en 1851; elle fut conquise par les Américains qui la conservèrent pendant plus d'une centaine d'années. Successivement, l'Australie puis la Nouvelle-Zélande la rem-



portèrent. Le team Alinghi d'Ernesto. Bertarelli rapporta la coupe en Europe qu'elle avait quittée, il y a 152 ans ! Cet exploit extraordinaire a nécessité une mise en oeuvre de moyens considérables soutenus par un «management» d'une qualité humaine remarquable.

La rigueur des délais - projet à développer en 2 ans - exigea des méthodes très

particulières où les cycles d'optimisation, études, essais puis vérification en vraie grandeur, ce sont succédés à un rythme inhabituellement accéléré. L'enjeu de cette compétition a justifié le recours à des techniques de pointe notamment dans les domaines de l'hydro et de l'aérodynamique et dans celui des matériaux.

Les solutions adoptées, qui ont permis la victoire, sont aujourd'hui connues de tous les concurrents ce qui obligera les chercheurs à innover dans tous les secteurs.

Les conférenciers conclurent en remarquant à quel point le projet Alinghi enthousiasma les cadres et les étudiants de l'EPFL et apporta une stimulation à la recherche de solutions innovatrices. Les équipes ont su établir un rapport constant entre la théorie et la pratique. L'organisation et la conduite du défi Alinghi représentent une réussite exemplaire aussi bien du point de vue technique que des relations humaines. La collaboration entre l'EPFL et l'équipe d'Alinghi se poursuit en prévision de la

Joli succès pour la fête au Château des 13 et 14 septembre 2003. Ils ont été 2260, adultes et enfants confondus, à passer la voûte d'entrée de notre auguste monument. Si nous avons souvent été associés aux Journées du patrimoine par des portes ouvertes, c'est la première fois que nous profitons de cette opportunité pour proposer au public une participation festive et informative à ces journées. L'Association peut se targuer d'une belle réussite, puisqu'elle est arrivée en seconde place du record cantonal des visiteurs, derrière la Rose de la Cathédrale de Lausanne et bien avant la verrerie de Saint-Prex.



Au menu du jour, côté nourritures spirituelles, les démonstrations " en direct", dans la cour du château, du maître-verrier François Jacobini, de Mme Adèle Pusztaszeri, de Yan Oulevay et du chalumiste Christophe Huguenin, sous les regards d'un public attentif et impressionné.



Pour les plus petits, la salle des Oron leur proposait un atelier du vitrail qui n'a pas désempli durant tout le week-end.



Chacun pouvait ensuite faire le tour des appartements, accueillis par des châtelaines et des châtelains quelque peu inattendus en costume moyenâgeux. Quelques surprises laissaient les visiteurs s'attarder au fil de la visite : jeunes filles pleines de verve au coin de l'âtre ou dans la salle à manger. Même si leur inspiration allait jusqu'à leur faire glisser dans leur propos quelques fantaisies de leur cru, leur enthousiasme ne pouvait que captiver le public. Idem, un peu plus loin, à l'écoute d'une fable de La Fontaine ou encore de propos en patois, transformant momentanément le salon de chasse en pinte bien vaudoise.

Les nourritures terrestres n'étaient pas oubliées. De vrais mets de bénichon, préparés par notre traiteur de Semsales rappelaient l'histoire gruyérienne du monument.



Une bière artisanale, dite " du Château ", un bar de circonstance, sous les voûtes

des anciennes caves, des salles de banquets ouvertes à tous, permettaient ensuite aux visiteurs peu pressés de prolonger leurs discussions.

Sans oublier, dans la cour, quelques bancs de marchés offrant vins du vignoble lémanique et produits du terroir.





Le salon bernois a été également le cadre d'un événement particulier. Grâce à de minutieuses recherches, le Comité du château pouvait accueillir le dimanche, dans les appartements qui furent autrefois ceux de leurs ancêtres, les descendants des 43 baillis bernois ayant habité le Château d'Oron entre 1555 et 1798. Un grand moment d'émotion pour la soixantaine de personnes ayant répondu à notre appel et qui foulaient, certaines pour la première fois, les planchers qu'avaient usés, il y a fort longtemps, leurs aïeuls.

Fort de ce succès, le comité a pris la décision de réitérer l'expérience les 11 et 12 septembre 2004 sur le thème du transport et des modèles réduits. Réservez déjà ces journées dans votre agenda.

29

Jusqu'au moment où Berne y logea ses baillis, le manoir avait vu bien des gloires et des chutes : les jours fastueux de la Maison d'Oron ,la ruine désolante de la maison de Gruyère.

En 1798, le château était bien délabré et peu convenable pour y loger un bailli. Mais ces Messieurs de Berne par une administration tâtillonne et prudemment ordonnée étaient peu prodigues de leurs deniers, et n'aimaient point à réparer. Les réclamations n'avaient aucun résultat et les réparations se réduisaient en promesses vagues.

Les rats et les souris pullulaient dans les combles et les couloirs et se promenaient au milieu des provisions.

Madame la Baillive se refusait à dormir dans sa chambre, tant elle était incommodée par l'odeur des fromages qui montait de la cave par les trous du plancher, celui-ci étant simple, l'odeur des compôtes, (choucroute), fruits, pommes de terre et petite volaille, qui n'a point de basse-court et qui court par tout le chateau, jardins, écuries, salivaux, ce qui pourrait faire périr les chevaux, ayant partout des plumes dans le foin. L'odeur de ce poulailler empestait deux chambres au travers du plancher, dont la plus belle pièce du chateau (actuellement, le salon de musique!)

Aussi dans le devis des réparations à faire au château, en 1784, on relève que : La chambre de Madame la Baillive est infectée, qu'il faudrait la peindre à l'huile. La chambre des enfants, à côté de la tour, est inhabitable, étant infestée de punaises. La chambre à manger se chauffe depuis la chambre, elle est froide, pleine de fumée et toute noire. Il faut nécessairement démonter et remonter le fourneau. Les souris entrent dans plusieurs pièces par les fentes du plancher. Toutes les serrures ne valent rien, on ne peut s'en servir. Quant au crepissage des murs à l'extérieur, tout le château en est totalement dégarni.

Aussi, il faut bien se résigner à cette déplaisante constatation, à cette époque, la propreté n'avait que peu d'adeptes; et l'on pense tout de suite à ce que devait être ce merveilleux Versailles où les cabinets de bains ou de toilette sont objets de grand luxe, d'autres cabinets, non moins indispensables, sont tout à fait inconnus; alors, c'est à l'aide de grands parapluies de cuir qu'on ouvre pour traverser les cours et sous lesquels on se met à l'abri de ce qui tombe des fenêtres «ces dernières misères auxquelles la nature nous assujettit». Le tableau que l'on trace de Versailles, en 1764, est celui d'une -sentine- (un lieu sale et humide). Le réceptacle de toutes les horreurs de l'humanité...

Par contre, à Oron, point de sentine... Hygiène oblige, les Bernois dès le milieu

du 16e siècle édifient, déjà, une sorte de tour pour abriter «des lieux d'aisance». Celle-ci, à cause de l'instabilité du terrain, subit de nombreux effondrements qui nécessitent bien des travaux de reconstruction. Vers 1790, on trouve dans les comptes concernant le château, cette mention : on ordonne la reconstruction complète du bâtiment adossé au château pour les cabinets et fosse d'aisance,

Selon Viollet-le-Duc, les châteaux du Moyen Age possédaient des latrines pour les seigneurs comme pour la garnison, s'épandant soit dans les fossés, faciles à vidanger, soit au dehors sur l'escarpement boisé entourant le château, et très souvent les fameuses «oubliettes» ne sont que de vulgaires latrines.

Aujourd'hui, notre château est tout beau,tout «propre en ordre».

Sa visite permet de découvrir de précieuses richesses: sa bibliothèque, ses salons, cadre élégant dans lequel vivait à la fin de l'Ancien Régime, les Gaïffe, une famille de riches bourgeois. On y trouve une atmosphère qui n'est pas celle d'un musée, mais celle d'une demeure vivante, où les maîtres de céans ne vont pas tarder à accueillir le visiteur,

Elisa Rossier

Sources

La contrée d'Oron par Charles Pasche (1894) L'envers de la splendeur par Georges Lenôtre Extraits d'archives bernoises 1557-1798, par Daniel de Raemy

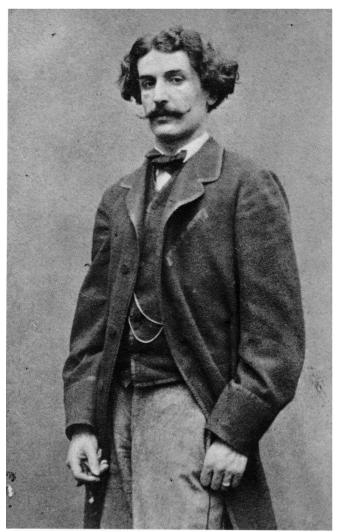
# ADOLPHE GAIFFE (1830-1903) UNE VIE ARDENTE (1ère partie)

texte d'Alain Becker (2eme partie dans le bulletin de l'ACCO 2005)

31

Adolphe Gaïffe est né le 7 juin 1830 à Mulhouse (Haut-Rhin) dans une famille protestante. Son père, Jean-Nicolas Gaïffe, était graveur sur rouleaux, c'est-à-dire qu'il dessinait des motifs d'étoffes afin de permettre leur impression par encrage et pression de rouleaux métalliques (un par couleur). Sa mère, Judith-Louise Schreiber-Gaïffe était mère au foyer.

Son père ayant été appelé à travailler en Normandie, il fit tout à la fois des études de lettres classiques et des études scientifiques à Rouen, puis à Paris. C'est ainsi qu'il devint très jeune un spécialiste renommé en matière de chimie alimentaire comme élève, puis préparateur du professeur Anselme Payen au Conservatoire national des arts et des métiers. Adolphe Gaïffe était ce que l'on nomme aujourd'hui un surdoué. Et ce surdoué, encore adolescent, participait à la vie scientifique de



son temps dominée, au milieu des années 1840, par les recherches sur les diastases, les levures et les fermentations. Cette activité scientifique l'amena à travailler avec Marcelin Berthelot, Eduard Buchner et Louis Pasteur, ainsi qu'à rédiger de nombreuses communications pour l'Académie des Sciences et diverses publications ouvertes à la vulgarisation scientifique. En effet, notre jeune homme savait écrire et aimait à tenir la plume de savants, grands découvreurs et créateurs, mais bien en peine de se faire correctement comprendre du public nécessaire au financement et à la poursuite de leurs travaux.

Dès ce moment, Adolphe Gaïffe est un "passeur d'idées et d'influences", un passeur puissamment marqué par sa curiosité,

Adolphe Gaïffe - 30 ans

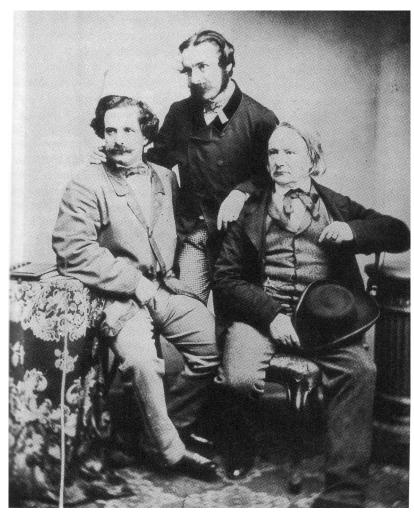
ses préoccupations religieuses et son goût du débat démocratique – ce qui lui sera violemment reproché après 1871 où on l'accusera de participer trop efficacement à une "protestantisation de la France républicaine". Mais Gaïffe n'en a cure. Comme il n'appartient pas aux clans des punaises de sacristie et qu'il prend bien soin d'échapper à toute entreprise cléricale quelle qu'elle soit, ces reproches glisseront sur lui sans l'atteindre. De plus, Adolphe Gaïffe n'est pas intéressé par la conquête de places, que ce soit pour lui ou pour ses enfants. Son influence restera dans les domaines techniques, idéologiques et culturels. Pas passéiste pour deux sous, il croit aux vertus de la modernité qui, en France, à l'époque, venait de l'Europe protestante et des Etats-Unis. Il est plus proche de Kant que de Chateaubriand, des ingénieurs que des politiciens et agace nombre de conservateurs par une incroyable aisance en toutes circonstances.

Les articles du jeune Gaïffe attirèrent tout de suite l'attention des fils de Victor Hugo qui lui confièrent, à partir d'août 1848, les rubriques scientifiques du quotidien l'Evénement qu'ils venaient de créer avec Auguste Vacquerie et Paul Meurice pour diffuser les idées sociales de leur père et l'aider à combattre l'esclavage et la peine de mort (en juin 1851, Charles Hugo sera condamné à six mois de prison ferme pour ses articles vigoureux contre la peine capitale). Inquiet des désordres engendrés par la révolution de février 1848, ce journal a d'abord appartenu au parti de l'ordre et soutint Alphonse de Lamartine jusqu'en octobre, puis Louis-Napoléon Bonaparte aux élections du 10 décembre 1848. Le neveu de Napoléon Ier y triompha sans partage, mais, au désespoir des Hugo, commença aussitôt à se transformer en Napo-léon III. De ce fait, très occupé de politique, Vacquerie abandonna progressivement son rôle de critique littéraire et de feuilletoniste : c'est Adolphe Gaïffe qui prit alors immédiatement sa place en enchaînant critiques dramatiques et feuilletons littéraires.

Face à l'effacement progressif de la IIème République, l'Evénement s'inquiéta et tenta en vain de mobiliser contre l'arrivée redoutée du Second Empire. En 1851, le 9 septembre, il fit scandale en réclamant le droit d'asile pour les proscrits étrangers. Le gouvernement saisit cette occasion pour jeter en prison François-Victor Hugo et Paul Meurice, puis il interdit le journal le 18 septembre. A l'initiative de Victor Hugo, le journal change alors de structure en une nuit et reparaît dès le lendemain sous un nouveau titre : l'Avènement du peuple. Mais l'influence des Hugo demeure limitée, comme celle de leurs amis. Aussi, le coup d'Etat du 2 dé-cembre rétablit-il l'Empire sans grande opposition. D'autres collaborateurs du journal sont arrêtés,

ce qui contraint Victor Hugo à partir en exil dès le 11 décembre. Adolphe Gaïffe, qui n' a alors que vingt et un ans, tente en vain de faire vivre l'Avènement, mais il doit à son tour très vite s'incliner.

Durant toute cette période, Adolphe Gaïffe entretint des relations suivies avec le pasteur d'origine suisse Frédéric Monod, dit "Monod fils" dont il appréciait la ferveur tumultueuse et avec qui il partageait les efforts de la propagande anti-esclavagiste. Frédéric Monod s'était fait par ailleurs l'ami d'un homme aussi conventionnel d'apparence qu'il était fougueux de caractère : Agénor de Gasparin. Ce dernier, né à Orange, descendait par sa mère du pasteur ardéchois Jean de Serres, frère de l'illustre agronome, et par son père était fils d'un ancien ministre de Louis-Philippe : le calme extérieur de ce député conservateur cachait un tempérament passionné et entier. Il réclamait avec insistance l'abolition de l'esclavage dans les colonies



De gauche à droite:

Charles Hugo (1826-1871) François-Victor Hugo (1828-1873) Victor Hugo (1802-1885) françaises et fut un précurseur de la reconnaissance du droit des femmes – ce qui, à l'époque, n'allait pas de soi. Gaïffe l'aida dans ses efforts pour la création d'hôpitaux ouverts à tous.

Le plébiscite du 21 décembre 1851 ayant ratifié le coup d'état, Adolphe Gaïffe s'investit alors dans l'opposition républicaine pour se poser en adversaire absolu du Second Empire. Il défendit avec passion le protestantisme français lorsque le décret du 25 mars 1852 restreignit la liberté de réunion et que diverses fermetures de temples et d'écoles protestantes intervirent en 1853 (Agénor de Gasparin lui, furieux, s'était volontairement exilé en Suisse). C'est au cours de ces années que naîtra l'amitié d'Adolphe Gaïffe avec Charles Baudelaire, Gustave Courbet et le photographe Etienne Carjat qu'il connu chez Théodore de Banville. C'est aussi à ce moment là qu'il se liera avec Alexandre Dumas fils, Gustave Flaubert et tout ce que la France comptait alors d'artistes non officiels ou d'intellectuels contestataires. Parmi ces derniers, se trouvaient les cinq fils du pasteur revivaliste Jacques Reclus (Armand, l'explorateur ; Elie, l'ethnologue ; Elisée, le géographe ; Onésime, le géologue; Paul, le chirurgien) et la plus influente de leurs cousines, Pauline Reclus-Kergomard à qui Jules Ferry devenu ministre de l'Instruction Publique confiera la refondation et le développement des écoles maternelles. C'est aux côtés de Pauline qu'Adolphe Gaïffe participera à l'inauguration, le 7 novembre 1879, des nouveaux bâtiments de la Faculté libre de Théologie protestante de Paris. Il avait rédigé le discours de Jules Ferry, discours dont la première phrase souleva un tonnerre d'applaudissements : le protestantisme a été, dans l'histoire moderne, la première forme de la liberté! (l'épouse de Jules Ferry, Eugénie Risler-Kestner, était, comme Gaïffe, issue d'une famille protestante alsacienne comptant parmi ses membres des républicains ayant laissé une trace dans l'histoire : le colonel Charras, proscrit du 2 décembre 1851; Charles Floquet, président du Conseil et anti-boulangiste ; Auguste Scheurer-Kestner, le sénateur qui initia la reconnaissance officielle de l'innocence du capitaine Dreyfus).

L'amitié d'Adolphe Gaïffe avec Théophile Gautier et Théodore de Banville est plus curieuse car, autant Gaïffe est engagé dans les combats de son temps, autant Gautier et Banville aiment à se réfugier dans *l'art pour l'art* (à un moment où Gautier défendait en public l'absolue nécessité de la neutralité de l'artiste, Gaïffe le prit dans ses bras pour lui dire : *je t'aime beaucoup, et pourtant, pour moi, la littérature est un état violent dans lequel on ne se maintient que par des moyens excessifs!*). De fait, malgré leurs différences, Gaïffe et Gautier publièrent en avril

35 1853, avec Louis de Cormenin et Paul de Saint-Victor un ouvrage, commun intitulé : un salmis de nouvelles.

Adolphe Gaïffe fréquentait aussi les frères Goncourt car ils collaboraient tous les trois à la Revue de Paris où il y eût une période assez amusante : le 7 novembre 1852, ce journal annonce que sa rédaction est modifiée d'une manière aussi neuve que piquante avec numéros des lundis entièrement rédigés par Cornélius Holff ; ceux des mardis par Adolphe Gaïffe ; ceux des mercredis par Edmond et Jules de Goncourt et ceux des vendredis par Alphonse Karr. Mais avec le temps, les relations Gaïffe/Goncourt vont se distendre du fait de l'antisémitisme maladif des auteurs du célèbre Journal que va fortement accentuer leur relation avec Alphonse Daudet. Gaïffe s'indignait d'entendre les Goncourt affirmer qu'ils n'aiment pas les Juifs et que c'est un sacrifice pour eux que d'en saluer un (Journal , 2 septembre 1866). En effet, en protestant, très attaché à l'Ancien Testament, Gaïffe conserve de nombreuses amitiés israélites, en particulier Catulle Mendès (un des plus fidèles soutiens de Baudelaire), Moïse Millaud (le créateur du Petit Journal) et son neveu Mardochée-Alphonse (confrère de Gaïffe à La Presse), les frères Péreire, etc.

L'anti-judaisme et l'anti-protestantisme atteignaient alors des sommets. On les confondait d'ailleurs souvent, quitte à les mêler et le qualificatif "judéoprotestant" se voulait particulièrement injurieux (il fut créé pour stigmatiser la conversion au protestantisme de certains membres de la famille Pereire : on accusait alors Adolphe Gaïffe de "cacher le juif derrière le protestant"). Ainsi, dans un des délires dont il était coutumier, et qui n'était pas sans influence, Charles Maurras trouvait alors aux Juifs une sorte d'atténuation de responsabilité car ils ont une patrie mystique, une Jérusalem à restaurer. Mais les protestants étaient pour lui, comme pour l'Action Française, une sorte de Juif que l'on ne reconnaîtrait pas au premier coup d'œil: notre envahisseur protestant ne se met pas en uniforme. Les couleurs ennemies sont portées sous la peau! Ce sont d'abord les Monod qui sont visés, eux qui sont originaires de Genève, ville qui a le tort de s'être refusée à la France et d'avoir adopté Calvin ; eux dont certains épousent des étrangères. Mais les autres en prennent aussi pour leur grade, comme Gaïffe, né en Alsace et donc peut-être Allemand (après le traité de Frankfort, Adolphe Gaïffe optera volontairement pour la nationalité française le 31 juillet 1872) ou son ami Enrico Cernuschi qui a le tort d'être franc-maçon et, alors qu'il aurait pu y échapper, s'est fait enfermer dans Paris lors du siège de 1870 pour soutenir ses amis français : mais Cernuschi était milanais, donc, même naturalisé français après la défaite, un impur. C'est contre ce genre de sott-ses qu'Adolphe Gaïffe combattra toute sa vie.

On à peine à imaginer aujourd'hui la place que tenait la presse au XIXème siècle: il n'y avait alors ni radio, ni télévision: tout passait par l'écrit. Et comme les pouvoirs politiques étaient très contraignants, la vie des journaux et revues relevait parfois du martyrologue: les publications pouvaient disparaître du jour au lendemain, quitte à reparaître très vite, et d'une manière tout aussi aléatoire. La Revue de Paris en est un bon exemple. Elle fut lancée en 1851 par une bande d'amis qui cachaient leurs opinions politiques sous couvert de littérature. Elle était animée par Théodore de Banville, Louis de Cormenin, Maxime Du Camp, Adolphe Gaïffe, Théophile Gau-

# A Adolphe Gaïffe

Jeune homme sans mélancolie, Blond comme un soleil d'Italie, Garde bien ta belle folie.

C'est la sagesse! Aimer le vin, La beauté, le printemps divin, Cela suffit. Le reste est vain.

Souris, même au destin sévère : Et, quand revient la primevère, Jettes-en les fleurs dans ton verre.

Au corps sous la tombe enfermé, Que reste-t-il ? D'avoir aimé Pendant deux ou trois mois de mai.

"Cherchez les effets et les causes ", Nous disent les rêveurs moroses. Des mots!... Cueillons les roses!

tier, Arsène Houssaye et Alphonse de Lamartine. Elle courait de suspensions en procès perdus puis contournés par de spectaculaires reparutions sous différentes entités juridiques. L'audace et le courage ne lui faisaient jamais défaut. La clairvoyance non plus. C'est ainsi que dès le mois de mai 1852, les animateurs précités prennent le risque de réclamer l'indépendance de l'Algérie avant qu'elle ne nous mette dehors à moins qu'approche le moment où nous ferons en Algérie autre chose que ce que nous y avons fait jusqu'ici à l'égard des populations indigènes car il faudra bien qu'un jour ou l'autre nous songions à tirer parti de cette admirable race arabe.

Dix ans plus tard, dans La Presse, Adolphe Gaïffe est tout aussi percutant: lui qui connaît son Tocqueville par cœur, lui qui fréquente les pasteurs Monod et Agénor de

Gasparin, lui qui est un optimiste de nature ne décolère pas de voir la France du Second Empire prendre le parti des États du sud lors de la guerre de Sécession. Élisée Reclus, qui avait vécu en Louisianne lui avait raconté l'archaïsme cruel de

Odelettes 1856 de Théodore de Bonville l'esclavage (c'est même là qu'il perdit la foi en entendant des pasteurs prêcher la soumission aux esclaves). Instruit par Reclus, Gaïffe prédit la victoire de l'industrie du nord sur le ruralisme passéiste du sud. Il clame qu'il n'était pas nécessaire d'envoyer La Fayette et Miolis participer à la guerre de l'Indépendance si s'est pour s'acoquiner ensuite avec des esclavagistes. Il prédit qu'après la victoire de l'Union, les États-Unis en viendront à mépriser profondément la France, pays de toutes les compromissions.

Jeune homme pressé, Adolphe Gaïffe menait toujours plusieurs activités à la fois. Journaliste politique et littéraire à Paris, il était aussi promoteur des chemins de fer au Portugal – ce dont ce pays lui sera toujours très reconnaissant. Voici ce qu'écrivit à ce sujet en 1857 Charles Monselet dans son dictionnaire des auteurs : GAIFFE Adolphe = Gaillard qui ne mord pas à la mansarde, non plus qu'aux comédies en cinq actes et en vers, entreprises dans l'hiver, sans feu, avec la seule espérance de les voir représentées au bout de dix ans. D'abord élève du chimiste Payen, puis archéologue, Adolphe Gaïffe a jeté tout à coup son bonnet de savant par-dessus le Moulin-Rouge. Il s'est fait un à peu près de style avec les procédés combinés de Henri Heine, d'Auguste Vacquerie et de Polichinelle.

Au milieu du XIXème siècle, Adolphe Gaïffe a la réputation d'être un touche à tout génial, scientifique le jour, littérateur la nuit. C'est un homme qui n'a peur de rien et ce d'autant plus qu'il entretien sa forme physique en pratiquant l'escrime à haute dose. Aussi, plusieurs publi-cations l'envoient-elles comme "reporter" (le mot est alors aussi neuf que l'emploi) "couvrir" les guerres d'où naîtra l'unité italienne entre 1859 et 1861. C'est le moment de nouvelles amitiés avec les Bixio, Henri Dunant et Giuseppe Garibaldi. Ces nouvelles amitiés vont d'ailleurs se mêler aux anciennes : Olivier Bixio partira explorer l'isthme de Panamá et rencontrer les Indiens Cunas avec Armand Reclus, Garibaldi viendra avec ses *chemises rouges* combattre les Prussiens en Bourgogne afin de soutenir par les armes la République française très affaiblie suite aux désastres de 1870.

Adolphe Gaïffe fut ainsi un personnage incontournable de la deuxième moitié du XIXème siècle. On le retrouve partout : dans des romans à clefs comme les Hommes de lettres des frères Goncourt (sous le nom de *Florissac*), au Portugal, en Scandinavie et en Turquie comme promoteur des chemins de fer dus à l'esprit d'initiative des frères Péreire et du Crédit Mobilier, ou à l'Élysée pour des démonstrations d'escrime... Son influence essentielle sera cependant de nature politique car c'est lui qui sera l'infatigable rédacteur-en-chef adjoint du plus puissant quo-

tidien libéral et républicain de l'époque, La Presse. Il en sera d'ailleurs souvent le patron de fait à cause de l'indisponibilité de ses propriétaires. Les frères Goncourt qui s'en irritaient, se plaignant de voir en lui un protestant trop proche des juifs, écrivent à son sujet en 1862 : nous lui parlons de la facilité du métier d'écrivain politique qu'il fait si facilement, qu'il a su du premier coup. Et Gaïffe de répondre par une pirouette!

Le 30 janvier 1865, Adolphe Gaïffe épouse la filleule d'Eugènie Fort et de Théophile Gautier, Marie-Eugénie Renom, alors âgée de 19 ans et rencontrée un an plus tôt : sa grande beauté et sa finesse d'esprit l'ont rendu — pour le restant de sa vie — éperdument amoureux. Marie-Eugénie se produisait jusque là comme danseuse classique à l'Opéra sous le pseudonyme de *Marie Vernon*. Du fait de son mariage, elle quitte aussitôt l'Opéra, au grand regret de ses admirateurs. Le jeune couple quitte alors Paris pour s'installer à Maisons-sur-Seine (aujourd'hui Maisons-Laffitte) afin d'y *élever au bon air* ses enfants à venir. De fait, de cette heureuse et fidèle union naîtront trois enfants : Jean, Daniel et Louise.

Une légende tenace fait d'Adolphe Gaïffe l'héritier d'une famille d'industriels lyonnais alors qu'il est, comme son épouse, d'origine modeste et n'a dû sa fortune qu'à son seul travail. Les Goncourt disaient de lui qu'il était le dernier des fils de famille sans famille! Cette légende vient du fait qu'il avait un homonyme, Ladislas Gaïffe (Nancy 16 janvier 1832 / Paris 9 avril 1887) qui se faisait appeler, on ne sait trop pourquoi, "Adolphe Gaïffe". Ce Ladislas-Adolphe avait créé à Paris l'entreprise de constructions électriques Adolphe Gaïffe qui était très avancée pour son époque. Socialement d'abord, puisque son personnel était intéressé aux bénéfices. Scientifiquement ensuite, avec l'invention des piles électriques au sesquioxyde de fer et au chlorydrate d'ammoniaque. Techniquement enfin, avec la construction de dynamos, fers à souder, galvanomètres, magnétos et moteurs. Ce deuxième Adolphe Gaïffe écrivit lui aussi beaucoup d'opuscules de vulgarisation et partageait les opinions politiques et les fréquentations scientifiques de son homonyme. Mais alors que la descendance d'Adolphe-Ernest va s'éteindre dans le dénuement, celle de Ladislas-Adolphe va connaître une ascension glorieuse en créant des appareils d'électrothérapie (dont les premiers appareils de radioscopie) et en se fondant ensuite dans la Thomson-Houston.

En 2003, nombreux sont les collectionneurs qui recherchent des appareils Gaïffe ou des opuscules et des livres écrits par les deux Gaïffe (on les trouve tant chez des revendeurs spécialisés que sur Internet). Et la confusion entre les deux Adolphe est

fréquente — il est vrai qu'au XIXème siècle Adolphe-Ernest et Ladislas-Adolphe s'amusaient eux-mêmes à l'entretenir! C'est qu'ils partageaient un grand projet commun: celui d'électrifier les chemins de fer. Le Gaïffe de Lorraine avait conçu des locomotives électriques de démonstration dès 1855 et son homonyme d'Alsace avait tenté d'orienter les compagnies de chemins de fer dans cette voie. Hélas pour eux deux: les mentalités de l'époque n'étaient pas du tout prêtes à investir dans des machines qui en étaient encore à leurs premiers balbutiements puisque l'électricité était loin d'être partout disponible en quantité suffisante et à un coût compétitif. Ce pari sur l'avenir paraissait complètement fou et ce n'est qu'au tournant du siècle qu'apparut la pertinence de la vision de nos deux amis considérés par ailleurs comme des "gêneurs sociaux" du fait des prises de positions politiques de l'un et parce que l'autre intéressait son personnel depuis 1855 aux bénéfices de son entreprise de constructions électriques.

Combattu sans succès de l'intérieur, le Second Empire devait s'effondrer de l'extérieur du fait de la guerre avec la Prusse déclarée le 19 juillet 1870. En effet, suite aux défaites de Reichsoffen, Gravelotte et Sedan, Napoléon III capitula dès le 2 septembre. On sait l'extraordinaire sursaut patriotique et républicain qui a suivi, avec levées en masse de volontaires équipés de bric et de broc, sans entraînement réel ni moyens de communication efficaces. Face au professionnalisme prussien, l'Arméé de l'Est, dite "armée Bourbaki", partie pour délivrer Belfort, perd la bataille d'Héricourt le 17 janvier 1871. La faim, le froid d'un hiver rigoureux et l'impéritie du commandement feront le reste. S'occupant depuis longtemps de chemins de fer, Adolphe Gaïffe y a connu son coreligionnaire le marseillais Louis-Charles Freycinet tout d'un coup improvisé ministre de la guerre du Gouvernement de la Défense Nationale et de ce fait confronté à une déroute où la pagaïe et la démoralisation préfigurent juin 1940.

Sans aucune instruction particulière, Freycinet confie à Gaïffe la mission de faire en Suisse ce qu'il est possible d'y faire au bénéfice de l'armée en retraite et de la République. Adolphe Gaïffe va donner là toute la mesure de son tempérament: sans consignes réelles, devant tout improviser au petit bonheur la chance, il négocie le reflux en Suisse de l'armée Bourbaki, ce qui n'est pas évident car cette armée est frappée par la variole et le typhus. Grâce au succès de cette mission, 87'847 hommes en déroute, 11'800 chevaux sans crinière (les bêtes n'ayant plus rien à manger s'entredévoraient le crin) et 285 canons trouvèrent refuge en Suisse le 31 janvier où ils sont désarmés le 1er février. Adolphe Gaïffe a été chargé de cette

mission car il possède, dans le canton de Vaud, le château d'Oron depuis le mois d'août 1870. Il subit en cette affaire le choc de sa vie. Ce qui le bouleverse, ce n'est pas tant la détresse des soldats dont il avait déjà pris conscience au cours des mois précédents que la qualité de l'accueil qui leur est réservé, malgré la peur légitime de la variole et du typhus, dans une Suisse loin de connaître la prospérité qui est la sienne aujourd'hui : un immense élan de solidarité, venant des associations, des Autorités cantonales et de l'Armée Fédérale y a transformé écoles, églises et temples en hôpitaux improvisés pour les 12'000 malades et blessés. Des particuliers cordiaux et généreux reçoivent chez eux les vaincus malgré les risques de contagion.

Adolphe Gaïffe qui va rester plusieurs mois sur place pour participer au rapatriement des vivants et à l'inhumation des morts en vient à considérer que la Suisse est devenue sa patrie de cœur. Il voudrait y fixer sa résidence... Au même moment meurt Agénor de Gasparin d'une maladie contagieuse contractée en soignant des blessés dans sa maison suisse qu'il avait transformée en infirmerie.

La mission Gaïffe va se terminer le 22 août 1872 avec le rapatriement vers la France des dernières pièces d'artillerie parquées en Suisse, à l'exception de quelquesunes offertes en cadeau à l'arsenal de Morges car elles étaient considérées comme techniquement novatrices pour l'époque.

Entre temps, Daniel, le deuxième fils d'Adolphe et de Marie-Eugénie, était né le 15 août 1871 dans les bâtiments des thermes français de Divonne (Ain) où la famille Gaïffe s'était provisoirement installée en attendant de pouvoir le faire au château d'Oron, en mauvais état d'une part et, d'autre part, mis sens dessus dessous par le casernement des internés de l'Armée Bourbaki.

La défaite de 1870/1871 avait renforcé en France le clan anti-protestant au prétexte que si la France avait été vaincue, elle ne l'avait été que du fait de *la barbarie allemande et de la trahison d'une partie de la nation*. Se sentant directement visés, le grammairien juif Michel Bréal et l'historien protestant Gabriel Monod publient en 1872, le premier quelques mots sur l'instruction publique, le second Allemands et Français. Reprenant la célèbre formule d'Ernest Renan, ils défendent tous deux la thèse selon laquelle *c'est le maître d'école allemand qui a gagné la guerre*. Sans construction intellectualiste, Adolphe Gaïffe reprend et développe cette thèse dans ses articles et il y ajoute l'exemple de la Suisse : *les maîtres d'écoles allemands et suisses bénéficient de l'obligation scolaire que la France est encore incapable d'im-poser. Imprégnés des idéaux de la Réforme, ils éduquent aussi les filles et favorisent leur égal épanouissement intellectuel (1872).* 

41

La Suisse justement, c'est d'abord pour Gaïffe : Oron, le cœur de la région de la Haute Broye, du nom de la rivière qui y a creusé sa vallée jusqu'à Payerne avant de finir dans le lac de Morat. Un remarquable château fort fut implanté là, au Moyen Âge, pour verrouiller la route qui relie depuis l'époque romaine l'Italie aux pays rhénans. Ruiné par les prodigalités du dernier comte de Gruyère en 1555, ce château passa de mains en mains et était quasiment à l'abandon lorsqu'Adolphe

STEEL STATE OF THE	
. 10	L'an mil huit cent soixante onze, et le quatione du mois d'aveil
×7/	have all and some death sour the will the
NAISSANCE	a ciny heure de leir par-devalt nous François Joseph
19	les fonctions d'Officier de l'état civil de la commune de Divosire
de/A	H. demokrati B. d.
	Le Siene Gaiffe alofhe bruefte fage de granate and
	domicilie à labelions sur sine actuellement à Sisonne
19	le quel nous a présenté un Enfant du sexe Abesculin né en cette commune,
	au domicile des Gains de Divoluce
1 10	to troize Cloud a une hours du mater At de tuit
garffe	Lecturant of de Dume Menom (Mourie Jongenic) ton sport
1000	ugie de vingtring and demourant upon his et tout down contient
Jamel	et auquet il a déclaré donner le prénom de Daniel Paul Julien
I Julian	Ces déclaration et présentation faites
	en presence de 1º Fourty Legun
	agé de grunante ans, profession de legispeur domicilis
	a Difference , 20 Man Trancor Dubout
	à de de l'ente ans, profession de Connection domicilie à De profession de pour nous avons dressé et inscrit de suite sur les
$\sim \Lambda$	deux registres tenus à cet esset le présent acte de naissance, dont nous avons fait lecture
	act comparant et aux témoins qui ont signé acec nous
(1	1 MAlebout
1/19/	
//101a	of the guin The guin
4	3
	1 with the said some since the said and the said as the said a

Gaïffe le découvrit pour le remettre en état. Il transforma la salle des chevaliers en une superbe bibliothèque et salle de lecture où il passait les plus heureux moments des mois d'été qu'il pouvait passer en Suisse, Paris demeurant son lieu d'activités principal.

Avec l'aide de Félix Solar, homme d'affaires parisien contesté mais bibliophile reconnu, Adolphe Gaïffe acquit les ouvrages les plus intéressants disponibles sur le marché d'alors, ainsi que la bibliothèque du comte Potocki, une bibliothèque de romans, absolument unique dans la mesure où s'y trouvent la plupart des titres publiés en français entre 1775 et 1825 (souvent même il s'agit des seuls exemplaires connus). Cette collection unique s'est peu à peu enrichie de tous les ouvrages dédicacés envoyés par leurs auteurs à Adolphe Gaïffe dont ils espéraient un article

bienveillant! C'est ainsi que seize mille ouvrages de grande valeur constituent au-jourd'hui l'orgueil de la bibliothèque du château d'Oron.

A côté de cet ensemble littéraire et des ouvrages qu'il offrait à la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (SHPF), Adolphe Gaïffe s'est aussi progressivement constitué une très remarquable collection d'ouvrages anciens concernant les débuts de la Réforme, considérée en son temps comme l'une des trois ou quatre plus précieuses bibliothèques du protestantisme français : ce n'est pas le nombre des volumes qui fait la valeur de cette collection, écrivait en 1901 le président de la SHPF, mais leur qualité. Il y a là des exemplaires uniques, comme le serment exigé

neul cent

des bourgeois de Genève au début de la Réforme. On y trouve les premières éditions de l'Institution chrétienne, les premiers ouvrages de Viret, un psautier de 1532. Plusieurs de ces éditions sont rarissimes. Et ce qui fait le mérite de cette collection, c'est que tous ces livres, sur lesquels trois siècles et demi ont passé, sont dans un admirable état de conservation. La constitution de cet ensemble avait demandé à Adolphe Gaïffe cinquante ans de recherches et d'efforts financiers. Inquiet de voir ses fils y porter peu d'attention, déçu par un certain manque d'intérêt de la part des protestants français et des grandes institutions parisiennes, craignant de voir sa collection dispersée, Adolphe Gaïffe la vendit en 1901 au professeur genevois Ernest Stroehlin afin que soit assurée sa pérennité.

Les invitations estivales firent l'ordinaire du château d'Oron, en particulier celui d'élèves de Margueritte Long qui aimèrent y jouer sur l'un des pianos de Frédéric Chopin qu'Adolphe Gaïffe avait acquis pour son salon de musique. Tout le monde se rendait au culte le dimanche matin en calèches découvertes et la famille du pasteur, si elle était libre, était invitée à partager ensuite le déjeûner au château.

Adolphe Gaïffe fut couvert d'honneurs : Croix de Genève, Chevalier de la Légion d'Honneur (France), Chevalier de l'Ordre de la Conception (Portugal), Grand officier de l'Ordre du Medjidié (Turquie), Doyen des Chevaliers des Saints Maurice & Lazare (Royaume du Piémont, puis d'Italie), Commandeur de l'Étoile Polaire (Suède et Norvège).

Comme son compatriote de cœur, Frantz Mayor de Montricher, Adolphe Gaïffe avait un attachement tout particulier au Psaume LXIII : Ô Dieu! Tu es mon Dieu fort. Je Te cherche au point du jour!... Mon âme a soif de Toi. Ta gratuité est meilleure que la vie. Mon âme s'est attachée à Toi. Et il aimait relire les commentaires du pasteur Horace Monod sur ce Psaume. Il mourût dans la paix à Paris, en son domicile du 4 de l'avenue d'Eylau, le 27 octobre 1903.

Le partage de ses biens qui eût lieu au début de l'année suivante laissa le château d'Oron à son deuxième fils, Daniel qui y maintint la tradition d'accueil et de générosité de sa famille (comme l'avait fait son père pour Oron, il offrit à son tour, en 1913, un orgue – cette fois ci au village de Châtillens, tout proche d'Oron).

Bien qu'il ne réussit jamais à avoir un emploi stable (il fut tour à tour, et avec un égal insuccès : employé de banque, diplomate occasionnel, promoteur, etc.) Daniel Gaïffe épousa à Paris, le 15 mars 1905, Jeanne-Alice Paquelier issue d'une famille de commerçants bourguignons aisés. Ce mariage fut l'occasion de retrouvailles

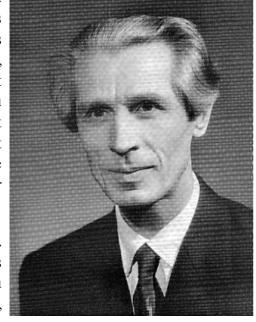
pour de très nombreux hommes de lettres amis de la famille.

Alice, née à Chalon-sur-Saône le 29 avril 1873 et décédée à Nice le 24 novembre 1944, fut à Paris l'élève de Madame Debillemont-Chardon et a laissé un nom dans l'histoire de l'art comme miniaturiste sur ivoire. L'essentiel de son œuvre se trouve aujourd'hui au Musée Denon de sa ville natale (quelques miniatures et aquarelles d'Alice Paquelier-Gaïffe sont néanmoins conservées au château d'Oron où sa chambre, reconstituée, se visite).

Madame Paquelier-Gaïffe avait, pour "neveu" de fait sinon de naissance le pianiste Émile Baume (Toulon 1903 / Paris 1992), le fils de sa meilleure amie, Madame Anne Pissère-Baume. Entre les deux guerres mondiales, celui-ci venait passer ses étés à Oron travailler son piano. Émile Baume mena une brillante carrière de pianiste en Europe et aux États-Unis (son interprétation en 1960, puis en 1961 — en deux fois sept récitals — de l'intégralité des œuvres pour piano seul de Frédéric Chopin, pour la commémoration du cent cinquantième anniversaire de la naissance du compositeur, fit date). Or l'œuvre de Chopin, Baume l'avait rencontrée dans

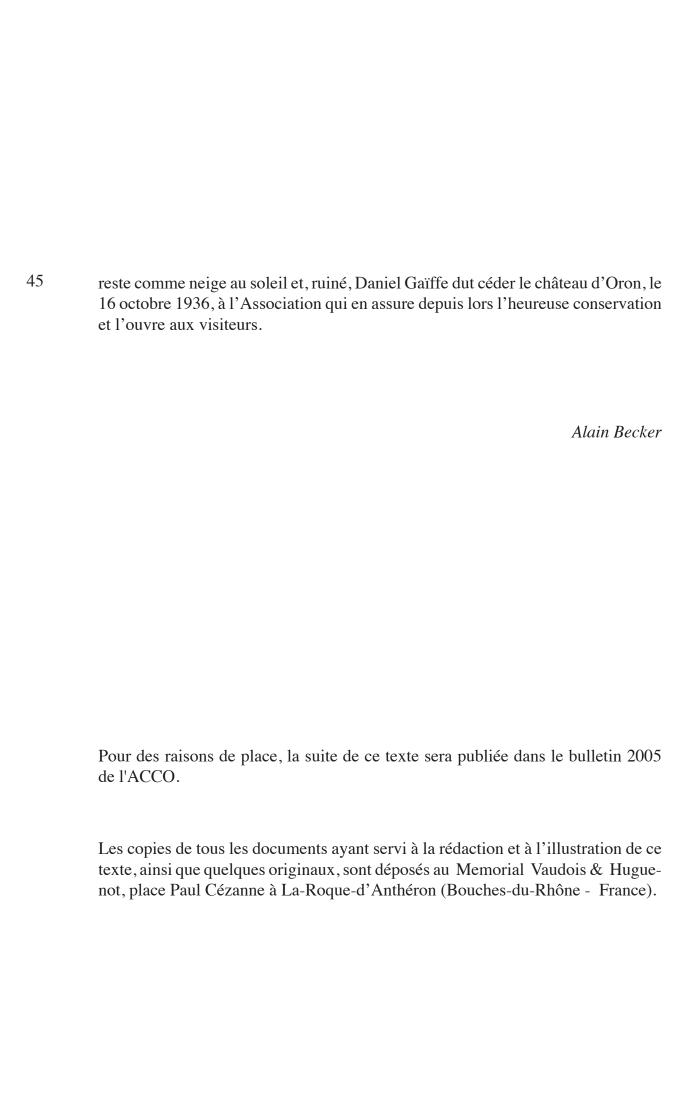
le salon de musique du château d'Oron où Adolphe Gaïffe avait installé l'un des pianos du compositeur virtuose acheté à Paris après le décès de l'artiste. Adolphe Gaïffe, en effet, était très proche du mouvement artistique dit "Jeune Pologne" qu'il a soutenu à Paris du milieu du XIXème siècle à sa mort : c'est pourquoi le plus beau portrait de Gaïffe fut exécuté par un des artistes majeurs de ce mouvement qui était aussi son ami, Teodor Axentowicz (1859/1938).

Mais la roue de la fortune allait tourner. Daniel Gaïffe se lança dans des opérations hasardeuses. Associé à la mise en œuvre du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abbeba, il y connut, malgré le soutien du Négus, les infortunes des incertitudes africaines. Pionnier



Emile Baume

du métro de Turin, il y engloutit une grande partie de sa fortune dans le désastre de cette entreprise. La crise de 1929 puis l'affaire Stavisky allaient faire fondre le



# Situation financière de l'Association

Bilan au 31 décembre 2003

1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux5'449.65	
11.	Caisse905.45	
130.	CC BCV 273.12.8591'761.20	
131.	CC BCV 299.11.103'076.00	
132.	Compte placement BCV 920.93.92152'607.15	
134.	Compte épargne 914.04.62292.35	
135.	Compte épargne 914.04.6054'045.75	
190.	Matériel d'exploitation1.00	
191.	Immeubles et terrains 1'400'000.00	
192.	Musée, tableaux, mobilier412'000.00	
193.	Bibliothèque600'000.00	
	•	
2.	Passif	
25.	Réserve animation49'464.60	
26.	Réserve pour travaux199'298.10	
27.	Réserve pour couverture intérieure85'675.00	
	Capital2'385'700.85	
	2007 700.03	
Totau	x: 2'720'138.55	
	•	
	x: 2'720'138.55	
2'720	x: 2'720'138.55	
2'720	x: 2'720'138.55 '138.55	Revenus
2'720 Com 3.	x: 2'720'138.55 138.55 pte de pertes et profits au 31 déc 2003	Revenus
2'720 Com 3.	pte de pertes et profits au 31 déc 2003 Le Comité Charges Frais du Comité	Revenus
2'720 Com 3. 350.	pte de pertes et profits au 31 déc 2003 Le Comité Charges Frais du Comité	Revenus
2'720 Com 3. 350. 351. 354.	pte de pertes et profits au 31 déc 2003  Le Comité Charges Frais du Comité	Revenus
2'720 Com 3. 350. 351. 354.	x:       2'720'138.55         ote de pertes et profits au 31 déc 2003         Le Comité       Charges         Frais du Comité       1'243.45         Salaire des secrétaires       63'366.00         Frais de bureau       3'820.70         Total:       68'430.15	Revenus
2'720 Com 3. 350. 351. 354. * 7	x:       2'720'138.55         pte de pertes et profits au 31 déc 2003         Le Comité       Charges         Frais du Comité       1'243.45         Salaire des secrétaires       63'366.00         Frais de bureau       3'820.70         Potal:       68'430.15	
2'720 Com 3. 350. 351. 354. * 1	x:       2'720'138.55         pote de pertes et profits au 31 déc 2003         Le Comité       Charges         Frais du Comité       1'243.45         Salaire des secrétaires       63'366.00         Frais de bureau       3'820.70         Total:       68'430.15         Finances       Revenu du capital	
2'720 Com 3. 350. 351. 354. * 7	x:       2'720'138.55         pte de pertes et profits au 31 déc 2003         Le Comité       Charges         Frais du Comité       1'243.45         Salaire des secrétaires       63'366.00         Frais de bureau       3'820.70         Potal:       68'430.15	

46

 5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations	109'477.65
501.	Redevance des restaurateurs	103'431.45
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Redevances fleuristes et musiciens	934.75
505.	TVA	16'555.95
550.	Salaire du gardien	62'947.80
551.	Salaire des aides et remplaçants	9'795.00
552.	Assurances sociales	23'560.80
554.	Assurances incendie et RC	8'687.70
556.	Produits de nettoyage	2'397.15
557.	Electricité, bois, mazout	31'531.75
558.	Téléphones du château	2'996.50
559.	Matériel de jardin, fleurs	703.95
560.	Achat d'eau	2'957.20
561.	Fausses alarmes	0.00
562.	Blanchisserie	1'636.05
563.	Amortissement de l'immeuble	0.00
564.	Amortissement du matériel d'exploitation.	0.00
565.	Achat de matériel	8'072.55
570.	Impôt préalable	17'427.05
571.	Impôt payé	2'455.10
* ]	Total :	175'168.60241'199.80
6.	Travaux	
600	Subsides cantonaux	0.00
601	Subsides fédéraux	
602.	Sponsors ***	
603.	Reprise des réserves	
650.	Restaurations historiques	
651.	Travaux d'entretien et réparations	
653.	Entretien système alarme	
654.	Attribution aux réserves **	
	n	
	Total:	203'599.85146'389.20
7.	Musée	

700. 701. 704. 750. 751. 752. 754. 755. 756. 758.	Recettes visiteurs  Ventes de souvenirs  Mariages civils  Salaires des guides  Bibliothèque: entretien  Restauration tableaux, meubles  Achat de matériel  Achat de souvenirs  Achat de souvenirs  Achat de souvenirs  O.00  Amortissement sur musée et bibliothèque  O.00  211072 45	840.80 6'800
* 10	otal:21'072.45	14 554.80
8.	L'Association	
800.	Cotisations des membres	24'770.00
801.	Dons reçus	
802.	Tombola Assemblée générale	
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	
805.	Animation: recettes	
806.	Participation imprimeur	
807.	Prélévement réserves animation	
850.	Accombiée générale 21711 95	
851.	Assemblée générale	
852.	Imprimés, bulletin	
860.	Animation	
* To	otal:46'701.75	113'629.35
Totaux	x516'390.20	517'569.10
Excédent de l'exercice 1'178.90		

<sup>\*\*</sup> Succession Ella Tuscher Fr. 44'000.-

<sup>\*\*\*</sup> Don de la Loterie Romande Fr. 100'000.-

Revenus	Charges	et 2004 Le Comité	3.
	_	Frais du Comité	350.
		Traitement des secrétaires	351.
	4'000.00	Frais de bureau	354.
	70'000.00	otal:	* T
		Finances	4.
2'000.0		Revenu du capital, intérêts	400.
	500.00	Frais de ccp	450.
	1'000.00	Intérêts et frais bancaires.	451.
2'000.0	1'500.00	otal:	* T
		Bâtiment	5.
110'000.0		Revenus des locations	500.
100'000.0	•••••	Revenus des couverts	501.
10'800.0	•••••	Location de l'appartement	503.
16'000.0	•••••	TVA	505.
	62'000.00	Salaire du gardien	550.
	9'000.00	Salaire des aides	551.
	24'000.00	Assurances sociales	552.
	00.00'8	Assurances incendie et RC	554.
	2'000.00	Produits de nettoyage	556.
	30'000.00	Electricité, bois, mazout	557.
	3'000.00	Téléphones du château	558.
	1'000.00	Matériel jardin, fleurs, dive	559.
	3'000.00	Achat d'eau / taxes épuration	560.
	500.00	Blanchisserie	562.
	20'000.00	Achat de matériel	565.
	10'000.00	Impôt préalable	570.
	6'000.00	Impôt payé	571.

Total:

6.	Travaux	
600	Subsides cantonaux	0.00
601	Subsides fédéraux	0.00
603.	Reprise des réserves	200'000.00
650.	Restaurations historiques200'000.00	
651.	Travaux d'entretien et réparations9'000.00	
653.	Entretien système alarme4'000.00	
* To	otal:213'000.00	200'000.00
7.	Musée	
700.	Recettes des visiteurs	8'000.00
701.	Ventes de souvenirs	
704.	Mariages civils	6'500.00
750.	Salaire des guides 9000.00	
751	Bibliothèque: entretien	
752.	Restaurations tableaux, meubles	
754.	Achat de matériel	
755.	Publicité4'000.00	
756.	Achat de souvenirs	
758.	Amortissement musée et bibliothèque	
* To	otal:19'000.00	15'500.00
8.	L'Association	
800.	Cotisations des membres	25'000.00
801.	Dons des membres	
802.	Tombola Assemblée Générale	
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	
805.	Animation	
806.	Participation imprimeur	1'000.00
850.	Assemblée générale3'000.00	

	ent des charges		<b>=13</b> 00000
Totau	X	515'100.00	509'800.00
* T	otal:	33'100.00	55'500.00
860.	Animation	20'000.00	
852.	Cotisations à d'autres associations	1'100.00	
851.	Imprimés et bulletin	8'000.00	
	<ul><li>852.</li><li>860.</li><li>* T</li><li>Totaux</li></ul>	852. Cotisations à d'autres associations	Totaux

# Membres d'honneur Membres à vie 52

GAVILLET Philippe et Antoinette, Peney-le-Jorat
JUNOD Raymond, Cugy
LOCHER Margrit, Oron-le-Châtel
ROSSIER Elisa, Châtillens

ALT-CORBOZ Jeanne, Lausanne

Association des Intérêts de Lausanne,

Lausanne

AUBERSON Laurent, St Cierges

Automobile Club de Suisse, sct. VD, Lau-

BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,

Oron-le-Châtel

BALLY Pascal, Oron-le-Châtel

BARRAUD Alain, Les Diablerets

BARRELET Michèle, Servion

BATT Laura, Muri BE

BERGOMETTI Elisabeth, Maracon

BERNARD Pierre, Moudon

BEROUD Jean-François, Ecoteaux

BESSON-MARTINET Sophie, Moudon

BEZ Séverin, Lausanne

BLOCH-DIENER Elsa, Berne

BLONDEL Georges, Châtillens

BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes

BOUDRY André et Marguerite,

Oron-la-Ville

BOUDRY François, Essertes

BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-

teaux

**BOUDRY-KRIEG Monique**, Essertes

**BOURQUIN** Christian, Duillier

BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel

BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel

BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel

BOVY Olivier et Anne-Lise,

Carrouge VD

CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,

Vevey

CAMPICHE Gaston, Pully

CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville

CAMPICHE Paul et M., Oron-la-Ville

CAMPONOVO Roger, Bienne

GILLIERON Michel et Nicole, CHAPPUIS Simon, Carrouge VD CHARRIERE Bernard et Anne-Marie, St GOLAY Louis, Morges GONUS Philippe et Nadia, Martin Chesalles-sur-Oron Comité central ACS, Berne GOUMAZ Philippe, Sédeilles CORBOZ Frédéric et Marianne, GRANDGUILLOT Anne, Montreux Oron-la-Ville GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron CORDA Cristiano, Les Tavernes HENZER Willy, Vulliens CURRAT Charly, Oron-la-Ville HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville CUSIN Philippe et Daisy, Miex (VS) HERMINJARD Pierre Philippe, Bussi-De BLAIREVILLE Pierre-André, Châgny-sur-Lausanne IMPRIMERIE VAUDOISE, Lausanne De MEYER Jérôme et Catherine, JANSA-CORBOZ Milos, Landover Villars-sur-Ollon Hills (Maryland 20784) USA De MULINEN Frédéric et Pascale, JEKER Werner, Châtillens St Légier JOTTERAND Olivier, Bussigny-p-Lau-DELMONICO Jean et Christiane, Berne DENERVAUD Charles, Lutry KELLER Pierre, St-Saphorin-Lavaux DESGRAZ Antoinette, Puidoux KIMMEIER Silvia, Lausanne DESMEULES Ami et Raymonde, Car-KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville rouge VD KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge VD **DESSEMONTET** Olivier, Lausanne DRESCO Jean-Pierre, Lausanne KOLECEK Ivan, Lausanne KRIEG Catherine, Lausanne EMERY Maurice, Les Cullayes KRIEG Madeleine, Lausanne ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully KYBURZ Jean, Pully ETTER Jean-Louis, Le Paquier (FR) FALQUET TSCHANNEN Fabienne, LEHNER René-Pierre, LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville Vuibroye LEVY Lucien, Lausanne FAVRE Christian et Juliette, Meyrin (GE) LOCHER André, Oron-le-Châtel FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD) LOCHER Georges et Christine, Fédération VD des Sapeurs Pompiers, Oron-le-Châtel St Prex LOGOZ Michel, St Sulpice FELBER Jean-Pierre, Lausanne FERNEX Ellen, Villefranche/mer MAENDLY Madeleine, Châtillens MAENDLY Serge, Châtillens FREI Alfred, Clarens-Montreux MAIBACH-MARTINET Aude, GABELLA Humbert, Eclépens Oron-la-Ville GAVILLET Berthe et Léa, Pully MARTIN-CORBAZ Michel et Monique, GETAZ ROMANG SA, Vevey Savigny GILLIERON Eric et Jocelyne,

MARTINET Christophe, Lausanne

Oron-la-Ville

MARTINET Françoise, Savigny MARTINET Jacques, Savigny MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville MARTINET Samuel, Oron-la-Ville MATTHEY Bernard et Monique, Vuibroye MAYOR Samuel, Mies MEUWLY Marcel, Pully MICHON Francis, Epalinges MONNEY Cécile, Romont MORANDI Renato, Pully MORGAN-EVANS Catherine, Pully NAEF Ferdinand et Regula, Carouge (GE) NARBEL-BLANCHOUD Marcel et Lucie, Prangins OTERO César, Auboranges PACHE-REGAMEY Henriette, Epalinges PASCHE François et Janine, Prilly PASCHE Georges, Pully PASCHE Simone, Oron-la-Ville PASTORE André, Yverdon-les-Bains PELLET François, Pully PERUSSET Alain, Oron-la-Ville PFISTER Samuel, Oron-la-Ville PIAGET Jean-Louis, Genève PICHARD-MULLER Vreni, Oron-la-Ville PLOMB Henri, Lausanne

POGET René, Fontainemelon

ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel ROSSI-LOCCA Gianna-Ada, Savigny ROUGE Henri et Carla, Romanel-sur-

RAPIN Eric, Payerne ROCH Jean-Claude, Pully ROGENMOSER Josef, Chur

Lausanne

ROY Lysianne, St-Prex

SAUER Alain, Chavannes-Renens SAVARY Jean-Pierre, Ropraz SAVARY Mariette, Ropraz SCHOLER Kurt, Yverdon SEREX Edgar, Oron-le-Châtel Société d'art public, Coppet SONNAY Olivier, Ecoteaux STREIT Paul, Genève STUDER Ulrich, Lausanne TARDY Raymond, St Prex THOMMEN Hans Franz, Semsales VALLOTTON Paul, Lausanne VIDOUDEZ Henri-M., Etoy VIDOUDEZ Michel et Renée, Blonay VIRNOT-CURRAT Sylviane, Morges VOLLMY Bernard, Oron-la-Ville WARIDEL Brigitte, Lausanne WEBER Pierre, Genève WENGER René, Bâle WIEHR Jean-Jacques, Monthey WILLE Jurg, Meilen ZANGGER C. et J.-Cl., Essertes

# Membres à cotisation annuelle

ABT Jean et Emmanuelle, Boussens
ADDOR Anne-Lise, Pully
AEBERHARD Grégory et Sylvie, Corcelles-p/Payerne
AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène,
Apples
AGOSTINI René, Oron-le-Châtel
AGUET Pierre, Vevey
AMY Didier, Bottens
ANDREY Bernard et Christine, Progens
ARLETTAZ Myriam et

BUERGY Jean-Claude, Donneloye ASSAL Patrick, Epalinges AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge VD BADAN René et May, Ecoteaux BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe BAENZIGER Raymond, Bernex BARDE-PONCET Hubert, Le Mont-sur-Lausanne BAUD Philippe, Corcelles-le-Jorat BAUER Rudolph, Spiez BAUMANN Robert, Genève BAUMGARTNER Max, Herrenschwanden BAYARD Martine, Lutry BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges BEGUIN Georges, Lausanne BERDOZ Eric, Savigny BERGER Claude et Rachida, La Tour-de-Peilz BERLINI Giuseppe, Lausanne BERTHOUD Jean-Paul et Françoise, Préverenges BETTEX Fredy et Irène, Chesalles-sur-Oron BEZ Emmanuel, Lausanne BIELER Philippe et MAYOR Simone, Maracon BINGGELI Robert, Oron-la-Ville BLANC Yvette, Lutry BLANCHOUD Bernard, Forel (Lavaux) **BOLOMEY** Pierre, Lausanne BOLOMEY Yvonne, Lausanne BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny BORLOZ André et Pierrette, Oron-la-Ville BORNAND Roger et Ruth, Crissier

BORY Madeleine, Carrouge VD

tillens

BOSCHETTI Patrick et Nathalie, Châ-

BOSSY Arnold et Lise, Oron-la-Ville

BOUDRY Marguerite, Vevey BOURGEOIS Jules et Anne, Lausanne BOURGEOIS Nelly, Lausanne BOVARD Andrée, Oron-la-Ville BOVET Isabelle, Avully (GE) **BROSE** Iris, Pully BROUWER Paul et Ineke, Blonay BUDRY Christian et Francisca, Chesalles-sur-Oron BUHLMANN Pierre, Lausanne BULA Alexandre, Thierrens BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges BURGY Raymonde, Lausanne BURRI Nicolas et Chantal, Oron-le-Châ-BUTTY Claude et Marie-Jeanne, Ursy CAMPANA-PORTMANN Alexandre et Evelyne, Palézieux-Village CARDINAUX Roger et Ginette, Eco-CARDINAUX Sylviane, Les Tavernes CAVIN Gilbert et Edith, Carrouge VD CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-Ville CHAMOT Jacques, Palézieux-Village CHAPPUIS Anne, Meyrin CHAPPUIS Philippe, Prilly CHAPPUIS Victor et Herta, Peney-Le-CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes CHASTELLAIN Jean Jacques, Ropraz CHAULMONTET Philippe et Ariane, CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel CHAVAN Frédéric et Germaine, Lutry CHENEVARD Bertrand, Le Mont-sur-Lausanne CHEVALLEY Andrée, Puidoux

CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville CHOLLET ALAIN, Le Daley, Villette CHRISTINAT Michel et Lilian, Renens CIOTTO-FLEURY Béatrice, Oron-la-Ville CIUREA Mihai et Emmanuel, Morges CLERC Christel, Semsales CLERC Georges, Pully COCHAND Pierre-Henri et Suzy, Forel (Lavaux) COMTE Anna, Genève CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel CORBOZ Paul, Lausanne CORNUT Jacques et Huguette, Mollie-Margot COTTET Philippe et Nicole, Vernand COTTIER Gabriel et Monique, Renens CRETEGNY Pascal et Danièle, Matran CRISINEL René, Correvon CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz CUGNET Daniella, Bursins CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-Ville DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux DE JONGH Anne Françoise, Peney-Le-Jorat de MEURON Thérèse, Lausanne De RAEMY Daniel, Yverdon-les-Bains De SCHOULEPNIKOFF Chantal, Prangins DECOMBAZ Jacques, St-Légier DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane, Ferlens DEGEN Rolf et Christa, Dübendorf DELACRETAZ Johnny et Supa, Palézieux DELALOYE René, Lutry DELESSERT André, Ferlens DELESSERT Marcel et Suzanne, Essertes DELMONICO Otto et Liliane, Grandvaux

DELMONICO Renée, Oron-la-Ville

DELORME Michel et Myriam, Morges FOLLONIER Jean-Pierre et Evelyne, DEMIERRE Pierre, Oron-la-Ville Chardonne DES GRAVIERS Charles et Liliane, Maules FORNEROD Ernest, Corseaux DESTRAZ Cécile, Palézieux-Gare FREIBURGHAUS Victor, Renens DIBLITZ Markus, Le Mont Pélerin FRITSCHE Gérald, Montreux DISERENS François, Semsales FROELICHER Rudolf et Jovita, Cor-DONZE André, Préverenges seaux DORIER Pierre et Denise, Mézières FROSSARD Véronik, Oron-la-Ville DORTHE Michel et Anne, Oron-le-Châtel GAENG Bruno, Montreux DUBOIS Bertrand, Jongny GAIDE Olivier et Emmanuelle, Lausanne **DUBOIS** Jacques, Troinex GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare Anne-Françoise, Lausanne DUCRET Pierre-Alain et Josette, Les GAUS Christian et Claudine, Servion GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-**Thiolevres** DUFEY TLILI Hamadi et Lisiane, Monthey le-Jorat DUFLON Isabelle, Belmont GAVILLET Jacqueline, Peney-Le-Jorat GAVILLET Pierre, Vers-chez-Perrin DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières GEORGE Odette, Neuchâtel DUTOIT Stéphane, VUCHERENS GEORGE Robert et Ellen, Servion DYENS Roselyne et Roger, Essertes s/Oron GERBER Christian et Irène, Grandvaux EMONET Daniel, Palézieux-Gare GERBER Kurt, Payerne EMONET Françoise, Chesalles-sur-Oron GERBEX Jean et Janine, Lausanne EPERON Jean, Prilly GEYER Karin, Lutry EPERON Simone, Oron-le-Châtel GIGON Véronique, Lutry ESTOPPEY Henri, Bienne GILGIEN Willy et Pascale, Palézieux-ETTER Marcel, St-Légier-La Chiésaz Village FALOUET Jean-Pierre et Jeanne, Oron-la-GINDROZ Jean-Pierre et Mariette, Ville Mézières FARDEL Alfred, Lausanne GIRARD Lionel, Bulle FAURE Michel, Ecoteaux GIRARD Michel et Marylise, Forel FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne (Lavaux) FAVEZ Marcel, Carrouge VD GISCLON Christiane, Epalinges FAVRE Charles, Echallens GLOOR Claudine, Lausanne FAVRE Jules, Pont (Veveyse) GOETZ Philippe, Palézieux-Gare FAVRE Robert, Morges GOLAY-TROGER Roger et Christiane, FELIX-PASCHE Janine, Gland Les Monts-de-Pully FERRINI Jean-Paul, Epalinges GONUS Pierre-André et Marie-Laurette, FIAUX Eugène et Marguerite, Ferlens Chesalles-sur-Oron FINK Henry, Ecublens (VD) GRABER Renée, Lausanne

GRANDCHAMP Patrick, Lausanne KISSLING Pierre-Michel et Liliane, GRANDJEAN Marcel, Genève Oron-la-Ville GRIN Bernard, Lausanne KISSLING Robert et Yvonne, Oron-la-GUICHOUD Paulette, Chesalles-sur-Oron Ville GUIGNET François et Murielle, Servion KOEB Xavier, Maracon GUMY Bertrand et Delphine, Ecuvillens KOHLER Alexandre et Yolande, Pully HAEFLIGER Urs, Kuesnacht ZH KOHLER Marie-Antoinette, Oron-la-HAFFTER Christophe et Anne-Marie, Carrouge VD KOHLI Gérald et Yvette, Chesalles-sur-HARTMANN Sylvia, Maracon Oron HAUSER Christian et Anne-Lise, Oron-le-KOLECEK Helena, Lausanne KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-Châtel HERTACH-BECK Norbert et Emilie, Bourla-Ville KRAYENBUEHL Christopher et Yo-HEUSCH François et Laurence, Bussignylande, Carrouge VD KUNZ Jocelyne, Oron-la-Ville sur-Oron HIRSBRUNNER Jean-Pierre, Pully KUONEN Fredy et Jeanne, Ecoteaux HOFMANN Micheline, Oron-la-Ville LAGES José et Tamara, Servion HUBER Peter, Zollikofen LARDROT André et Brigitte, Servion INDERMUHLE Jean-Paul, St-Légier LAURENT Max, Chernex ISOZ Catherine, Bulle LENDVAY-WIDMER Béatrice, Lau-IYNEDJIAN-KOLECEK Nicolas et Valérie. LERESCHE Charles-Henri, Lausanne Lausanne JACCARD Monique, Corcelles le Jorat LESEMANN Martine A., Genève JAEGGI Marguerite, Oron-la-Ville LEU Jean-Jacques, Pully JAGGI Marcelle, Lausanne LEUBA Jean-François, Chexbres JAN Gloria, Lutry LEUBA Patrice et Christine, Savigny JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres LEVI Bernard, Lutry JATON Jean-Claude, Yverdon-les-Bains LIARD Marie-José, Lausanne JAUNIN Pierre et Hedwige, Fey LINDER Dorette, Châtelaine JOLY Josiane, Lausanne LOCHER Théo, Oron-le-Châtel JORDAN André et Sylvie, Carrouge VD LOGOZ Michel, St-Sulpice JORDAN Jacques et Hajer, Carrouge VD LONGCHAMP Jacques et Christine, JOSEPH André et Josée, Lausanne Morges JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Pui-LUGINBUEHL Georges, Lausanne LUGRIN Arlette, Eclépens doux KIRKER Hermine. La Tour de Peilz KISSLING Jacques, Oron-la-Ville

KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville

MELLINA Frédéric, Pully LUTZ-DAHLMANN Eckart Conrad, Fri-MERINAT Odette, Lausanne METRAUX Paul et Hortense, Corsierbourg MACK David, Mézières sur-Vevey MAILLARD Gaston-François, Lausanne METTRAUX Eloi et Denise, Servion MAILLARD Raymond, Lausanne MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne MAIRE-ARNI Jean-Claude et Jacqueline, MICHEL Christian, Corcelles p/Payerne MICHEL Jacques et Françoise, La Verre-Gland MARGOT Maurice, Vevey rie MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne, Lau-MILLIQUET André, Renens MODOUX Philippe et Michèle, Oron-la-MAROUIS Eliane et Roland, Lausanne Ville MARQUIS François et Anne-Françoise, MOENNOZ Denis, Carrouge VD Oron-le-Châtel MOLLARD Bernard, Fribourg MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville MOLLEYRES Janine, Ecoteaux MARTIN Louis-Daniel et Myriam, Etoy MONNARD Joseph, Oron-la-Ville MARTIN René et Myrielle, Froideville MONNARD Serge et Helena, Palézieux-MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville Village MARTINET René, Oron-la-Ville MOREL Olivier et Marion, Palézieux-MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville Gare MARTINEZ Raphaël, Lausanne MOSER MICHEL, Le Mont-Lausanne MARTINHO Victor et Corinne, MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens MURI Esther, Wettinger Monthey MASSET Aimée, Genève MURI Jean et Esther, Wettingen NARBEL Jean-Marc, Pully MASSON André, Vevey NAUER Jean-Marc, Palézieux-Gare MASSON Elisabeth, Lausanne MASSON Frédéric et Anne, Illarsaz NERI Ralph et Aude, Echichens NICOD Henri, Genève MASSONNET Marcel et Eliane, NICOD-COTTIER Antoinette, Lausanne La Conversion MATERNINI Guido, Lausanne NIKLAUS Roland et Annie, Oron-la-MATHYS Heinz-W. et Georgette, Oron-la-Ville Vincent NIKLAUS, Lausanne MATTHEY Jean-Claude et Rachel, Zürich NYDEGGER-SCHMID Werner et Mar-MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne lise. Ins MAURER Jean-Pierre et Rachel, Les OGUEY Michel, Chesalles-sur-Oron Cullayes PACHE Germaine Françoise, Grand MAYOR Dominique, Cugy MAYOR Irène, Morges PAGANI Romano et Clara, Semsales MEILLE Roland, Grand-Lancy PAHUD Pierre-Alain, Henniez

PALAZ Marie-Louise, Forel (Lavaux) RICHARD Alain et Danielle, Oron-le-PARIETTI Georgette, Ecoteaux Châtel PASCHE Frédéric et Jacqueline, RICHARD Claude et Yannick, St-Légier RITTENER Albert et Eliane, Vucherens Lausanne PASCHE Jean-Daniel et Lucienne, Maracon ROD Charlotte, Oron-la-Ville PASCHE Jean-Daniel et Nadine, Ollon ROD Michel et Marianne, Prilly PASCHE Jean-Marc, Lausanne ROESSINGER Philippe, Lausanne PASCHE Jean-Pierre, Le Mont-sur-Lausanne ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz ROGIVUE Yolande, Essertes PASCHE Xavier, Lausanne ROHRBACH Thierry et Regula, Les PAVILLON Olivier, Ferlens PELICHET Ursula-May, Aclens Cullayes PELLI Mariette, Châtel-St-Denis ROLAND Jacques et Monique, Brenles PELLISSIER Esther, Châtillens ROLLIER Erwin, Neuchâtel PENESCU Vladimir et Oana, Pully ROSSIER Gilles et Karine, Carrouge VD PERRET Vincent, Le Mont-sur-Lausanne ROUGE Jacques, Forel (Lavaux) PERRIN Claire, Le Mont-Pélerin ROULIN Claude et Françoise, Oron-la-PERROCHON Georges, Lausanne Ville PERROTTET Charles, Vulliens ROY Claude . Le Mont-Pélerin PETER Werner et Joya, Lucerne ROY Hugues-Vincent, St-Légier PETTER Josiane, Oron-le-Châtel RUBATTEL Paul, Lausanne PEYTREGNET Elise, Lausanne RUBATTEL Samuel, Vuibroye PIAGET Paul-Albert, Neuchâtel RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel PICTET Robert, Lausanne RUCHONNET Philippe et Eva, Clarens PIGNAT Jean-Michel, La Tour-de-Peilz RUTTIMANN Jacques et Colette, Oron-PIGUET André et Simone, Montpreveyres la-Ville PILLOUD Alexandre, Châtel St Denis RUTTIMANN Marceline, Lausanne PIOT Jean-Claude, Bournens SANDOZ Marilyn, Lausanne SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le-PORCHET Charles et Elisabeth, Maracon PORCHET Jacques et Claudine, Châtel SAX Jean-Pierre et Renata, Oron-le-Châ-Mézières POTT Guy, Renens PROBST Claude, St-Sulpice SCANDOLORA Rossana, Lugano RAMSEYER André et Trudi, Chesalles-sur-SCHAFER Anne-Marie, Vevey SCHALLER Michel, Prilly SCHILLING Margrit, Pully REBEAUD Pierre-Alain et Christiane, Corcelles près Payerne SCHMID Walter et Nicole, Bussigny-sur-REBETEZ Jean-Louis, Vevey Oron RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson SCHMUTZ F. et A., Worb REICHENBACH Daniel, Gstaad SCHOLER Raymond et Suzanne, Lau-

# sanne SCHREIBER Adam et Monique, Küsnacht (ZH) SCHWAAB Jean Jacques, Riex SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Féchy Municipalité d'Oron-La-Ville SEBILLE Brigitte, Lausanne SENN Maurice et Barbara, Granges-Paccot SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SOLTERMANN Nelly, Münsingen SONNAY André et Isabelle, St Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux SPAETH Christian, Nyon SPAETH Lucienne, Yverdon-les-Bains STAHL Christophe, Carrouge STAMPFLI Tony, Torgon STAUFFER J.-D. et A.-M., Clarens STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les Thioleyres STOECKLI Cédric et Nadia, Oron-la-Ville STOECKLI Cédric et Sandrine. Oron-la-Ville STUBY Paul et Eliane, Ecoteaux THEVENAZ Yvan, Eschiens FR THIEBAUD Olivier, Chexbres TORTI Georges et Sandra, Echarlens TREBOUX Marc et Liliane, Bevaix UFFER Sylvie, Lausanne VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles-sur-Oron

## **Membres collectifs (communes)**

Municipalité d'Ecoteaux Municipalité d'Essertes Municipalité d'Oron-Le-Châtel Municipalité de Bussigny sur Oron Municipalité de CarrougeVD Municipalité de Châtillens Municipalité de Chesalles sur Oron Municipalité de Corcelles Le Jorat Municipalité de Ferlens, Ferlens Municipalité de Maracon, Maracon Municipalité de Mézières, Mézières Municipalité de Montpreveyres Municipalité de Palézieux Municipalité de Peney-Le-Jorat Municipalité de Ropraz Municipalité de Servion Municipalité de Vuibroye Municipalité de Vulliens Municipalité Des Cullayes Municipalité des Tavernes Municipalité des Thioleyres

#### **Membres collectifs**

# Aéro-Formation, Lausanne-Blécherette Amicale Bttr Art Camp 15, Ferlens Aro, Oron-la-Ville Banque Raiffeisen de Palézieux, Palézieux-Village

Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Lausanne

Cercle Démocratique de Lausanne, Lausanne

Demierre et Deschenaux SA, Oron-la-Ville

Doyen François, artisan cuisinier, Martigny

Grisoni-Zaugg SA, Bulle

Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville

Le Montreux Palace SA, Montreux

Migros Vaud, Ecublens (VD)

Nestlé SA, Vevey

Provimi Kliba SA, Penthalaz

Retraites populaires, Lausanne

Romande Energie SA, Morges

Société Vaudoise d'Aide Sociale et Culturelle, Lausanne

Syndicat général de la fonction publique, Lausanne

Ville de Genève, Bibliothèque d'art et d'archéologie, Genève

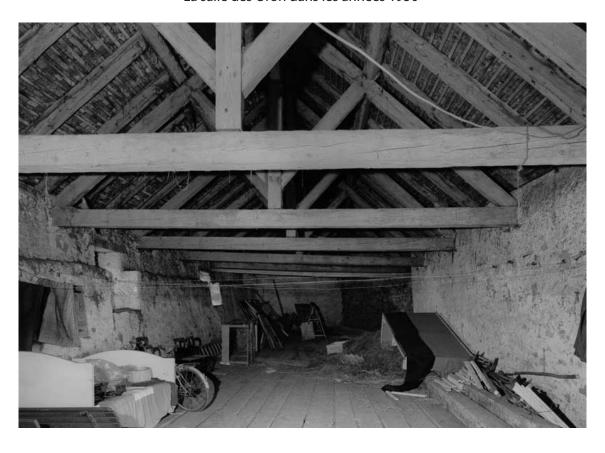
Ville de Vevey, Vevey

# Membres Club des familles des baillis d'Oron

de BUEREN Pierre, Denens von STEIGER Adrien, Belfaux de TSCHARNEN Bénédict et Corinne, Genève



La salle des Oron dans les années 1950



#### 64

## I. Raison sociale et but

#### Article ler Raison sociale

Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.

#### Article 2 Siège

Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.

## Article 3 **But**

L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.

Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.

#### Article 4 Ressources

La réalisation de ce but est assurée par:

- a) les cotisations des membres
- b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées
- c) les contributions et subsides d'autorités publiques
- d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

#### II. Membres

## Article 5 **Membres**

L'association se compose:

- de membres individuels
- de membres en couple
- de membres à vie
- de membres collectifs
- de communes membres
- de membres d'honneur

#### Article 6 Adhésion

- a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.
- b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.

## Article 7 Cotisation

Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.

Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhé

rer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

#### Article 8 **Démission ou radiation**

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

# Article 9 **Droits et obligations des membres**

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

# III. Organes de l'association

#### Article 10 **Organes**

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

#### Article 11 Assemblée générale (A.G.)

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

#### Article 12 Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

# Article 13 Affaires traitées par l'assemblée générale

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

## Article 14 **Propositions des membres**

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

#### Article 15 Le Comité

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignés pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

#### Article 16 **Bénévolat**

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

#### Article 17 Le bureau

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

#### Article 18 **Vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux

et sont assistés par deux suppléants.

# IV. Dissolution

#### Article 19 **Dissolution**

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

# V. Divers

Article 20 L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens

qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21 Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

# Assemblée générale Vendredi 7 mai 2004 – 18h30

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le vendredi 7 mai 2004, à 19h15 heures dans la salle des Oron.

Avant l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association dès 18h30.

Le repas débutera à 20h15, servi par l'un de nos traiteurs, le Montreux Palace.

# Ordre du jour de l'Assemblée générale

- 1. Procès-verbal
- 2. Rapport du président
- 3. Rapport du Comité
- 4. Rapport du trésorier
- 5. Rapport de la commission de vérification des comptes
- 6. Adoption des comptes 2003
- 7. Budget 2004
- 8. Propositions individuelles et divers.

Le dernier train Oron-Lausanne partant à 21h20, nous prions les personnes qui souhaitent qu'on les conduise à Lausanne après le repas, de s'annoncer au secrétariat. Nous leur trouveront une place pour le retour.

68

# Menu spécialement préparé par notre traiteur Le Montreux-Palace

#### La Cour

Suprême et cuisse de caille des Dombes

Filet d'omble chevalier au Pinot Noir (cette entrée est aimablement offerte par le Montreux-Palace) \*\*\*

> Contre-filet de boeuf rôti à la broche Sauce au raifort Légumes frais du marché \*\*\*

Régal de nos fermières et de nos alpes \*\*\*

> Mandarine Impériale et son coulis à la menthe

Fr. 65.- (service compris) par membre de l'Association et par personne accompagnante non membre.

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 16 avril 2004, à l'aide du bulletin de versement joint à ce bulletin. Les secrétaires de l'ACCO répondront volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51).

Il est important d'observer le délai mentionné pour nous permettre de vous envoyer à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront prises en compte au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

## Paiement de la cotisation annuelle

Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins roses. Un pour le paiement de votre participation au repas de l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

# Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux facture Fr.1.20 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

# Rappel des montants à payer:

- O Membre individuel, cotisation annuelle Fr. 30.-
- O Couple, cotisation annuelle Fr. 50.-
- O Membre collectif, cotisation annuelle minimum Fr. 300.-
- O Membre à vie, cotisation unique Fr. 600.-
- O Membre à vie, couple, cotisation unique Fr. 1000.-

70

# Tarif de location des salles

# 71 Location des salles pour un banquet, cocktail dînatoire, apéritif ou séminaire sans service

Salle de Justice	de Fr. 570 à Fr. 1'900 *
Salle des Gardes	de Fr. 300 à Fr. 1'000 *
Salle des Oron	de Fr. 300 à Fr. 1'000 *
Salle des Voûtes	de Fr. 200 à Fr. 4'000 *
Toutes les salles	de Fr. 1'200 à Fr. 4'000 *

En cas de location d'une salle pour un repas, les cours intérieure ou extérieure sont mises gratuitement à disposition pour l'apéritif.

Le coût de location comprend l'occupation de la salle (y.c l'utilisation de la sonorisation du Château, le rétroprojecteur et l'écran), la mise en place des tables et chaises, le chauffage, l'éclairage et le nettoyage des locaux.

Prix du couvert

Pour banquet \* fr 15.- par personne

Cocktail dînatoire\* Fr 10.- par personne

Apéritif\* Fr 5.- par personne

Sans service\* –

Le coût du couvert comprend: les tables et chaises, l'usage de la cuisine, des offices, la vaisselle, les chandeliers et chandelles, le feu de cheminée.

\* Le secrétariat renseignera volontiers les intéressés. Le détail des prix se trouve sur le site internet du Château (www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/Ortarif.html)

**Visite guidée du château** (appartements du XVIIIè siècle, bibliothèque de 15'000 volumes, cuisine du Moyen-Age, etc) Fr. 3.— par personne lors d'un banquet.

#### Mariages civils au château

Dans la salle des mariages (salle des Oron), un apéritif ou un banquet peut être prévu par les mariés. De même, la salle des voûtes peut être louée à cet effet. Le secrétariat de l'ACCO renseignera volonties.

CCP: 10-13130 Internet: www.swisscastles.ch/vaud/oron

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.-Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays*, *No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON : 1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

## Vidéo:

"Le château d'Oron: reconstitution historique". Noir et blanc, muet de 1943. Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

# Crédit photographique et illustrations:

Toutes les photographies sont de M. André Locher, sauf

- celle de l'article sur Adolphe Gaiffe (la photo de la page 44 est d'Etienne Carjat)
- celles des pages 26 et 28 (1ère photo) qui sont de Werner Aerne.

## Rédaction:

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, André Locher et Séverin Bez

Relecture: Simone Eperon, André Locher et Jean-Pierre Dresco

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker Mise en page, composition: Séverin Bez

Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville